



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

www.lesbelleville.fr

LE MOT DU MAIRE

NOUS ATTENDONS UN BEL ETE

Au terme d'une saison d'hiver tout à fait satisfaisante sur le plan de la fréquentation touristique, malgré un début marqué par un faible enneigement, des intempéries et un printemps très maussade et pluvieux, nous attendons un bel été.

Un bel été pour le bien-être et la qualité de vie des habitants, pour accueillir nos clients dans les meilleures conditions, pour permettre la réalisation des nombreux travaux et pour la vie pastorale dans nos montagnes.

Les événements organisés durant la saison estivale sont de qualité : inauguration de Notre Dame de la Vie et de son clocher après d'importants travaux de consolidation et de rénovation intérieure, redonnant à cet édifice emblématique de notre vallée sa beauté originelle, nombreuses manifestations sportives, dont une coupe du monde de VTT trial, et culturelles, fêtes dans les villages... J'en profite pour remercier les bénévoles qui s'impliquent dans l'organisation de toutes ces manifestations.

Ce sera aussi un été studieux pour les élus et les services de la commune nouvelle afin de suivre l'ensemble des dossiers et travaux en cours, et ils sont nombreux. Un effort particulier est porté sur le chef-lieu : réalisation de trottoirs pour rendre plus agréables les cheminements piétons, et de parkings, poursuite des études pour la création du centre de bien-être, d'un petit plan d'eau, des activités golfiques et de la nouvelle salle des fêtes. Par ailleurs, la construction du refuge du Lou a commencé début mai. La rénovation de la mairie de Villarlurin, à la suite de l'incendie survenu en 2014, est également en cours. Enfin, la promenade confort pour les personnes à mobilité réduite au plan d'eau des Menuires est aujourd'hui achevée.

D'autres dossiers très importants suivent également leur cours : construction de la future station d'épuration des Menuires, d'une capacité devant permettre le traitement des eaux usées de 80 000 équivalents habitants (début des travaux en 2017, mise en service en 2019) et réfection totale du centre sportif de Val Thorens (début des travaux au plus tard en 2018, ceux-ci s'étaleront sur deux ans).

Sur le plan des évolutions territoriales, une pause très appréciée est actuellement marquée. Celle-ci sera de courte durée, puisqu'il faudra se remettre assez rapidement au travail en vue, d'une part, de la modification du périmètre des intercommunalités et, d'autre part, du transfert de la compétence de l'eau et de l'assainissement à la communauté de communes. La date prévue pour la prise d'effet de ces évolutions est l'année 2020.

Bel été à tous.

André Plaisance,
Maire



**BULLETIN
MUNICIPAL**

N° 93

ÉTÉ 2016

édité par la Mairie des Belleville

**Directeur de la
publication :** André Plaisance

Conception et réalisation
Commission Information
et Communication

Photos et illustrations :
Mairie des Belleville
OT Val Thorens
OT Les Menuires
Ecoles primaires
Manon Maurin / Parc national de
la Vanoise
C. Cattin / OT Val Thorens
Régine Jay-Grillot
Cyril Cousin
Gilles Lansard
Agence Zoom
Créalp'Architecture

**Document imprimé
en 2 800 exemplaires,
en juillet 2016.**

Création graphique :
Atelier Confiture Maison
Albertville

Impression :
Couleurs Montagne
Chambéry

**Retrouvez
toute l'actualité
municipale sur
www.lesbelleville.fr**

SOMMAIRE

2 ÉDITORIAL DU MAIRE**4 ACTUALITÉ**

- Le budget communal 2016
- De belles réceptions organisées en avril et mai 2016

14 AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- L'avancement des chantiers en images
- Le lotissement de Villarlurin
- Article eau potable : complément d'informations
- Les autorisations d'occupation du sol accordées

17 ENVIRONNEMENT

- Stop à la campagne des encombrants
- Besoin de rénovation, projet de construction : par où commencer ? Les priorités à se fixer
- Les lauréats du concours des maisons fleuries 2015

19 VIE DES STATIONS

- Le bilan de fréquentation de l'hiver 2015/2016
- Les nouveautés de l'été 2016
- L'ouverture des remontées mécaniques pendant l'été
- La création d'un comité stratégique de la vallée des Belleville
- La refonte de la signalétique dans nos stations
- L'actualité de l'Espace Saisonniers
- Taxe de séjour : un dispositif d'équivalences de classement

25 ENFANCE ET JEUNESSE

- Les résultats sportifs de l'hiver 2015/2016
- Le conseil municipal jeune : un bilan d'actions très positif
- Ça bouge dans les écoles !
- Du côté de l'Association Belvilloise pour l'Enfance

34 RETOUR EN IMAGES**35 VIE LOCALE**

- Restauration d'oratoires : appel à souvenirs et aux bonnes volontés !
- Jean-Claude Pierrefitte décroche de nouvelles distinctions pour son invention
- SOGEVAB : appel à bénévoles
- Agenda de l'été
- La gendarmerie a besoin de vous
- Santé : ouverture du cabinet du Dr Girard
- Bibliothèque municipale : le plaisir de la lecture dès le plus jeune âge
- Les activités du club des aînés Les Myosotis
- Etat civil



A LA UNE

7 DOSSIER SPÉCIAL

*La commune s'engage durablement
aux côtés du Parc national de la Vanoise*

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET COMMUNAL 2016

Il s'agit du premier budget de la commune nouvelle Les Belleville regroupant les anciennes communes de Saint-Martin-de-Belleville et Villarlurin.

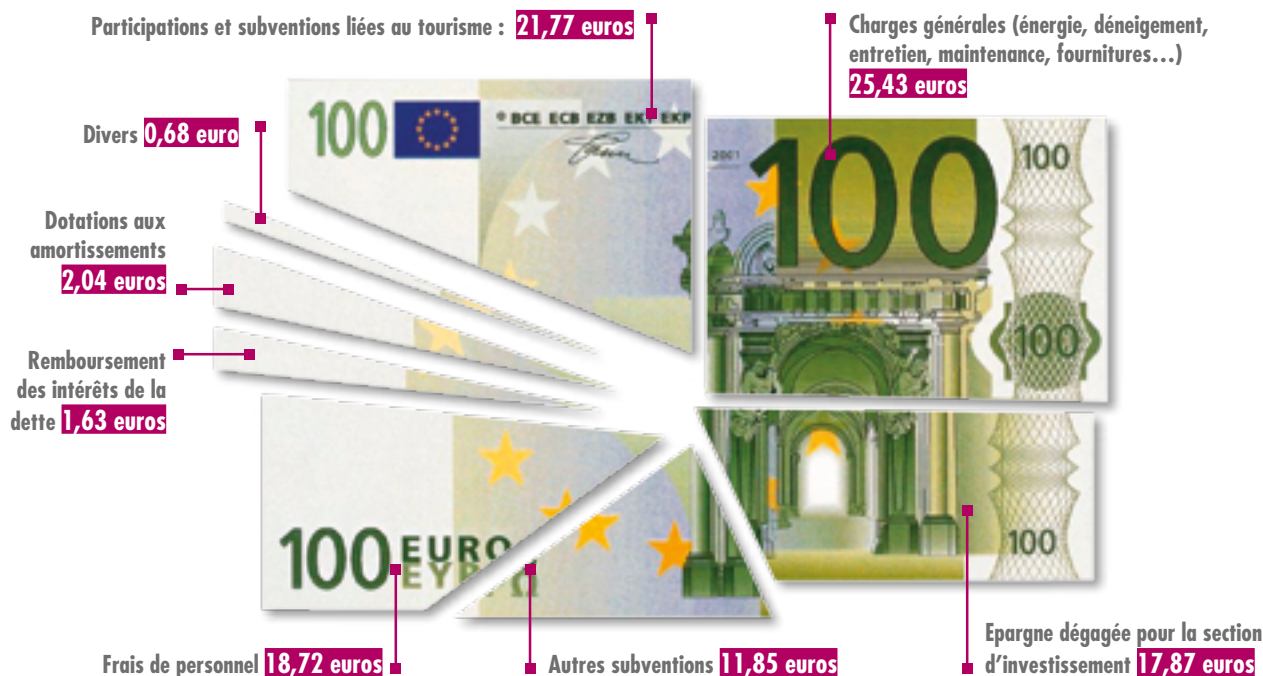
La collectivité présente également plusieurs budgets annexes :

- Budget eau et assainissement
- Budget régie électrique de Villarlurin
- Budgets annexes pour les lotissements (Villarabout, Croix de fer au chef-lieu, Chavonnerie à Villarlurin)

• **47 millions d'euros** : c'est le montant du budget primitif pour l'année 2016. Il se décompose comme suit :

- 28 millions d'euros en fonctionnement
- 19 millions d'euros en investissement

QUAND LA COMMUNE DÉPENSE 100 EUROS EN FONCTIONNEMENT, QU'EN FAIT-ELLE ?



Ce budget de fonctionnement est stable : hormis les subventions versées aux organismes para-municipaux, toutes les charges sont contenues.

- **1,98 millions d'euros** : c'est le montant du remboursement capital + intérêts pour la dette propre de la commune.

L'encours de la dette communale est contenu aujourd'hui, aucun emprunt n'est prévu dans le budget général 2016. Toutefois, les charges que la collectivité devra supporter à l'avenir (désengagement de l'Etat par rapport aux dotations, gros investissements à prévoir, tels que la construction d'une nouvelle station d'épuration aux Menuires, la rénovation du centre sportif de Val Thorens et la construction d'équipements de loisirs à Saint-Martin), impacteront de façon significative le budget de la commune.

- **15 millions d'euros** : c'est la capacité d'investissement moyenne par an de 2015 à 2019. La collectivité bénéficie d'une épargne nette annuelle encore confortable qui lui permet d'envisager un bon niveau d'investissement.

BUDGET EAU

Mise en séparatif des réseaux d'eaux usées (Villarlurin, Les Varcins, Les Frênes, Les Granges, Le Lavassay) **570 000 €**

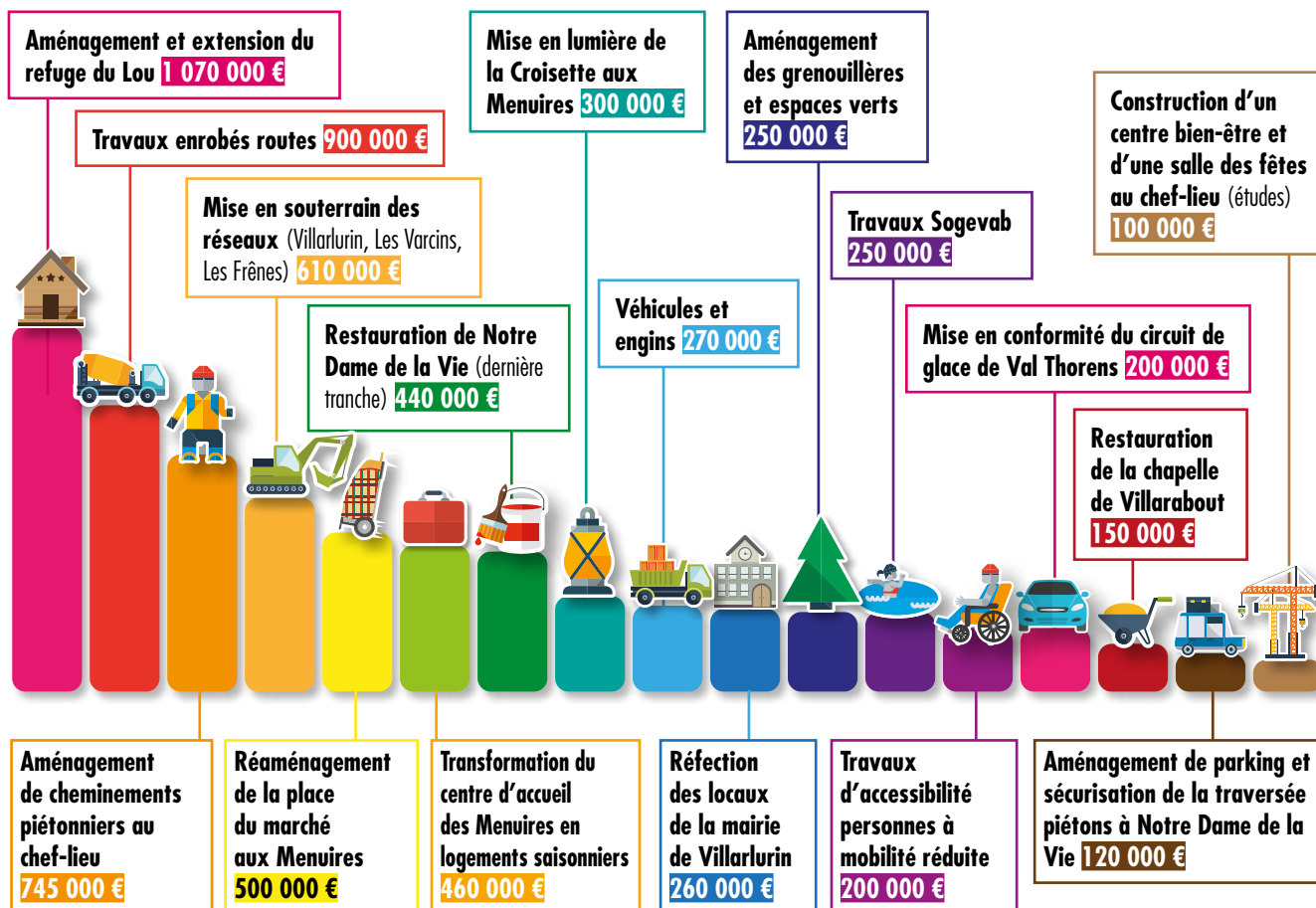
Sécurisation de la distribution d'eau potable entre Villarabout et le chef-lieu **410 000 €**

Construction d'une station d'épuration aux Menuires (études) **500 000 €**

Travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement des stations **430 000 €**

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS prévus en 2016

BUDGET GÉNÉRAL



LA FISCALITÉ

La commune nouvelle doit procéder à l'unification des impôts locaux et des abattements qu'appliquaient les anciennes communes. Cette procédure d'intégration fiscale doit être menée sur 12 ans au plus.

En 2016, le conseil municipal a décidé de transférer à la communauté communes Cœur de Tarentaise la charge relative au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Cette dotation correspond à l'effort de solidarité des communes dites riches vers les communes moins favorisées. Cette nouvelle charge sera désormais appelée dans la fiscalité intercommunale, ce qui entraîne une incidence directe sur la feuille d'impôts du redevable belleillois.

Le conseil municipal a décidé de tenir compte de cette incidence sur le contribuable en diminuant les taux de

la fiscalité communale afin que ce transfert soit le plus neutre possible pour le redevable.

Les taux de fiscalité pour chaque commune fondatrice sont les suivants, pour cette première année de commune nouvelle :

• Pour la commune déléguée de Saint-Martin-de-Belleville :

Taxes	Taux 2016	Taux 2015
Taxe habitation	13,91 %	15,31 %
Taxe foncier bâti	9,37 %	10,31 %
Taxe foncier non bâti	116,74 %	128,47 %
CFE	24,93 %	27,44 %

• Pour la commune déléguée de Villarlurin :

Taxes	Taux 2016	Taux 2015
Taxe habitation	9,66 %	10,37 %
Taxe foncier bâti	19,22 %	20,64 %
Taxe foncier non bâti	124,40 %	133,56 %
CFE	29,51 %	31,68 %

DE BELLES RÉCEPTIONS ORGANISÉES EN AVRIL ET MAI 2016



**UNE RÉCEPTION POUR L'OBTENTION
DE LA 3^E FLEUR**
Le 30 avril 2016

Après une première fleur obtenue en 2005 au concours des "Villes et villages fleuris", puis une deuxième en 2009, la commune des Belleville a été récompensée d'une troisième fleur en 2015. Cette distinction témoigne de la qualité de notre cadre de vie, de la préservation et de la mise en valeur de notre patrimoine, essentielle pour l'attractivité de notre territoire.

Le samedi 30 avril dernier a été une journée riche en animations, qui a débuté par le nettoyage de printemps dans les villages puis, en début d'après-midi, l'organisation d'un atelier sur la valorisation des déchets verts au jardin, suivie d'une conférence sur le fleurissement en altitude. C'est après la remise des prix aux lauréats du concours des maisons fleuries 2015 qu'André Plaisance, maire, a souhaité remercier tous les acteurs œuvrant à la qualité de l'environnement : service espaces verts, mais aussi agents chargés du fauchage, du nettoyage des villages et des stations, particuliers, acteurs économiques... Cette réception a réuni une assemblée nombreuse, en présence des élus bellevillois, de Fabrice Pannekoucke, conseiller régional, ainsi que de Vincent Rolland et Jocelyne Abondance, conseillers départementaux.



**LA REMISE DE LA LÉGION D'HONNEUR
À RENÉ MEILLEUR**
Le 1^{er} mai 2016

Les Meilleur père et fils collectionnent les trophées : après une 3^e étoile au Guide Michelin obtenue en février 2015, puis le titre de Chefs de l'année en septembre 2015, René Meilleur s'est vu décerner le titre de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur. Cette distinction récompense la carrière exceptionnelle du Chef du restaurant La Bouitte.

Une belle réception a été organisée en son honneur le dimanche 1^{er} mai 2016, à la salle des fêtes du chef-lieu, afin que Michel Barnier, son parrain, lui remette officiellement cette décoration. L'ancien ministre et commissaire européen a retracé les étapes importantes de la vie de René Meilleur qui a débuté comme plongeur au village de vacances VVF des Menuires : "un long chemin, où tout n'a pas toujours été facile". Malgré tout, René était déterminé et porté par sa passion. "Comme le dit Maxime, c'est une histoire de famille attachée à un lieu", terminant son discours par "Chapeau l'artiste !".

Entouré de ses parents, son épouse Marie-Louise, ses deux enfants Sophie et Maxime, ses petits-enfants, ses amis, un hommage émouvant lui a été ainsi rendu, en présence d'Hervé Gaymard, député de la Savoie, d'André Plaisance, maire des Belleville, de Fabrice Pannekoucke, conseiller régional, ainsi que de nombreux élus bellevillois. La médaille d'or du département lui a également été remise par Hervé Gaymard.

**SIX PISTEURS HONORÉS
POUR LEUR COURAGE**
Le 2 mai 2016

Six pisteurs de Val Thorens - Jean-Marc Chabert, Olivier Poncet, Thierry Olivier, Rémi Mainaz, Claude Avet-L'Oiseau et Franck Bal - se sont vus décerner la médaille pour acte de courage et de dévouement, par Nicolas Martrenchard, sous-préfet d'Albertville.

Retour en arrière sur les événements qui ont conduit à cette distinction honorifique : le mercredi 2 mars 2016 à 16h25, une mère de famille signale à un pisteur que son fils Clément est perdu dans le vallon du Lou, alors que les conditions se dégradent d'heure en heure. Météo France annonce en effet une tempête de neige avec de fortes précipitations et des vents violents pendant 48 heures. Après une première tentative de recherche infructueuse, le jeune homme est géolocalisé par les CRS du secours en montagne basés à Courchevel, grâce au système Gendloc. Cinq pisteurs secouristes, dont deux guides de haute montagne, se portent alors volontaires pour repartir à la recherche de Clément à partir du



sommet de la Cime Caron, où les vents soufflent à 250 km/h. Il sera retrouvé sain et sauf à 19h15, la visibilité étant alors inférieure à 20 m. Il faudra encore une heure d'efforts pour que la caravane de secours atteigne le refuge du Lou où une dameuse les prendra en charge.

Clément a ainsi été sauvé d'une mort certaine grâce à la rapidité d'intervention des secouristes et à leur engagement. Aux côtés du directeur départemental de la protection civile, Bernard Airenti, du maire, André Plaisance, et de nombreux élus et professionnels de la station réunis à l'occasion de l'assemblée générale de l'office de tourisme de Val Thorens, le sous-préfet d'Albertville a salué le professionnalisme et le dévouement exceptionnel de ces pisteurs.

LA COMMUNE S'ENGAGE DURABLEMENT AUX CÔTÉS DU PARC NATIONAL DE LA VANOISE



Dossier réalisé avec le concours du Parc national de la Vanoise

Au terme d'un processus de consultation de plusieurs mois, la commune de Saint-Martin-de-Belleville (Les Belleville depuis le 1^{er} janvier 2016) a approuvé à l'unanimité, par une délibération en date du 22 septembre 2015, la charte du Parc national de la Vanoise. Sur les 29 communes concernées, seules 2, soit Peisey-Nancroix et Saint-Martin-de-Belleville, ont adopté cette charte.

Le samedi 30 avril 2016, l'heure était à la signature de la convention d'application conjointement par la commune Les Belleville, représentée par son maire, André Plaisance, et le Parc national de la Vanoise, représenté par son président, Laurent Trésallet, maire de Peisey-Nancroix, ainsi que son directeur intérimaire, Philippe Lheureux. Cette convention formalise l'engagement de la commune en faveur du projet de territoire porté par le Parc. Elle définit un cadre pour les actions qui seront menées sur les 5 ans à venir, dans le prolongement de la dynamique déjà engagée depuis plusieurs années : travail sur les zones humides et la préservation des chardons bleus, rédaction de baux ruraux à clauses environnementales, interventions pédagogiques dans les écoles, etc.



LE PARC EN QUELQUES CHIFFRES

- Création : 1963
- Superficie totale : 74 100 ha (dont cœur : 53 300 ha et aire d'adhésion : 20 800 ha)
- Altitude la plus haute : 3 855 m (la Grande Casse, point culminant de la Savoie)
- Nombre d'habitants : 3 294 (2013)
- Flore : 1 400 espèces recensées dont 65 protégées
- Faune, espèces remarquables : bouquetin (la plus importante colonie française), gypaète barbu (4 couples reproducteurs), tétras-lyre, chamois, lagopède alpin
- Nombre de refuges : 40
- Réseau de sentiers balisés : 400 km
- Communes adhérentes du Parc national : Les Belleville et Peisey-Nancroix

FOCUS SUR LE PARC NATIONAL DE LA VANOISE

FONCTIONNEMENT

Le Parc national de la Vanoise comprend, en 2016, 68 agents permanents répartis entre le siège, situé à Chambéry, et 4 secteurs, soit 2 en Tarentaise et 2 en Maurienne. S'ajoutent des agents saisonniers : ouvriers et hôtesses en points-info Vanoise, ainsi que des contrats temporaires sur des missions ponctuelles. La commune des Belleville dépend du secteur du Parc de Pralognan-la-Vanoise.

Eva Aliacar est la nouvelle directrice de l'établissement du Parc national de la Vanoise depuis le 27 juin 2016. Elle met en œuvre, avec ses équipes, la politique définie par le conseil d'administration du Parc, avec l'appui du conseil scientifique pour les questions le concernant.

Le conseil d'administration, actuellement présidé par Laurent Trésallet (maire de Peisey-Nancroix), comprend 18 représentants des collectivités locales, dont 12 maires, 7 représentants des services de l'État et 16 personnalités référentes dans différents domaines d'activités : tourisme, activités de pleine nature, patrimoine, nature, éducation... ainsi que, parmi elles, le président du conseil scientifique et un représentant du personnel.

Les agents de terrain interviennent dans 6 grands domaines

- veille écologique et suivis scientifique et technique (faune, flore, milieux naturels, patrimoines culturels)
- gestion et valorisation des milieux et des patrimoines
- police de l'environnement (et nature) (ils sont commissionnés et assermentés)
- animation et sensibilisation (scolaires, grand public...)



- entretien technique (sentiers, signalétique, bâtiments, refuges...)
- contribution au développement local et à la vie locale, notamment à travers les partenariats d'application de la charte

Au siège, les équipes sont réparties en 4 pôles : pôle patrimoine, pôle développement durable, pôle communication et pôle secrétariat général, auxquels s'ajoute le Système d'Information. Sont ainsi rassemblées au siège des compétences en matière scientifique, technique (dont bâtiment), cartographique, informatique, de tourisme, d'information et de communication, ou encore administratives, financières et comptables.



ZOOM SUR LE SECTEUR DE PRALOGNAN-LA-VANOISE

Communes concernées par ce secteur : Bozel, Champagny-en-Vanoise, Les Allues, Les Belleville, Le Planay, Pralognan-la-Vanoise, Saint-Bon.

- **Frantz Storck, chef de secteur**
Bureau du secteur : 04 79 08 76 17
secteur.pralognan@vanoise-parcnational.fr
- **Jean-François Deroussin, secrétaire de secteur**
- **Nicolas Gomez, technicien patrimoine naturel, adjoint au chef de secteur**
- **Franck Dorne, technicien tourisme, agriculture, référent handicap, adjoint au chef de secteur**
- **Danièle Bonnevie, garde-monitrice**
- **Wilfried Blois, garde-moniteur**
- **Christophe Gotti, garde-moniteur**
- **Clarisse Pellet, garde-monitrice**
- **Céline Rutten, garde-monitrice**
- **Félix Benoit, garde-moniteur temporaire**
- **Manon Maurin, animatrice-stagiaire**

LES PRINCIPALES MISSIONS DU PARC NATIONAL DE LA VANOISE

Les missions de l'établissement du Parc sont modulées selon qu'il intervient en zone cœur, espace protégé, ou en aire d'adhésion où sont mises en œuvre avec les communes les conventions partenariales d'application de la charte du Parc, projet de territoire à 15 ans.

Les missions fondamentales du Parc national, comme pour les autres parcs nationaux français, se déclinent autour de 4 grands objectifs :

Protection

L'établissement Parc a la charge de la préservation des espèces, des habitats et des ressources naturelles. Il peut, par exemple, engager des travaux ou des mesures pour restaurer des écosystèmes dégradés ou prévenir une dégradation des milieux naturels.

Connaissance

Il soutient et développe des initiatives ayant pour objet la connaissance et le suivi du patrimoine naturel, culturel et paysager. Il assure lui-même des actions de suivi d'espèces (tel le bouquetin) et de milieux dans la durée.

Sensibilisation et éducation à l'environnement

Il anime et édite des supports de communication et d'information, il propose des sorties de découverte pour les visiteurs, il intervient dans des programmes pédagogiques des écoles et développe une politique d'accueil durable dans le cœur.

Développement local durable

L'établissement Parc œuvre aux côtés des communes adhérentes dans le cadre des conventions partenariales d'application de la charte. Il apporte également aux collectivités territoriales et à leurs groupements un appui technique en matière de préservation des espaces naturels et pour la réalisation d'aménagements concernant le patrimoine naturel, culturel et paysager. Il peut mobiliser des financements sur ses fonds propres et auprès de partenaires pour soutenir la réalisation de projets.

INTERVIEW

REGARD D'ANDRÉ PLAISANCE, MAIRE DES BELLEVILLE

L'adoption de la charte du Parc national de la Vanoise s'est faite naturellement pour notre commune, sans méconnaître les réticences et les rejets exprimés par de nombreuses communes. Nous travaillons depuis longtemps avec le Parc sur des sujets qui nous intéressent. Les contraintes sont faciles à prendre en considération et ne gênent pas notre activité, notre territoire étant entièrement situé dans la zone d'adhésion, pas dans le cœur du Parc.

Les bénéfices liés à la convention d'application de la charte sont intéressants : davantage de concertation entre les acteurs locaux et le personnel du Parc et de nombreuses actions mises en place ou en cours de développement, qui sont détaillées dans ce dossier. Les relations avec le Parc se sont accrues pour la mise en œuvre de l'ensemble des dispositions prévues dans la convention d'application de la charte. Elles seront poursuivies à l'avenir.

Cette convention nous permet de travailler sur des sujets très présents dans nos réflexions et nos travaux. L'activité touristique est importante pour notre commune et nous devons être extrêmement attentifs aux préoccupations environnementales, l'enjeu étant de concilier ces deux volets.

Pour revenir sur les communes qui n'ont pas adhéré à la charte, on peut comprendre leur position. De nombreux débats ont eu lieu au sein des conseils municipaux, qui n'allaient pas toujours dans le sens du rejet de la charte. Mais majoritairement, celle-ci a été rejetée. Comment en sommes-nous arrivés là ? Je pense que depuis la création du Parc, il n'y a pas eu suffisamment d'attentions portées vers les collectivités et les populations. Le Parc doit être attentif à la concertation. La réglementation relative à la protection du cœur du Parc ne permet pas aux communes concernées de réaliser leur projet de développement.

L'enjeu actuel est de renouveler le dialogue et de trouver de bonnes méthodes pour permettre à ces communes d'avoir une écoute attentive à partir des contraintes du Parc et des projets des communes. Il faut savoir que les communes peuvent adhérer à la charte tous les 3 ans. Elles sont engagées pour la durée de la charte en cours, d'un maximum de 15 ans.



DES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES PAR LA COMMUNE DES BELLEVILLE BÉNÉFICIAIRE DE L'APPUI TECHNIQUE DU PARC NATIONAL DE LA VANOISE

LA PRÉSERVATION DES CHARDONS BLEUS

En compensation des travaux réalisés dans le vallon des Encombres, la commune a demandé à RTE (Réseau de Transport Electrique) la mise en place d'actions en faveur des chardons bleus. Ainsi, en 2012, RTE, le Parc national de la Vanoise, la commune et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) ont signé une convention de partenariat pour dresser un état des lieux puis les actions à mettre en œuvre pour préserver, suivre et gérer les populations de chardons bleus. La commune, maître d'ouvrage, est soutenue techniquement par le Parc et l'Office national des forêts, maître d'œuvre de ce projet.

Trois secteurs ont été identifiés et sont concernés par cette démarche dans la vallée des Encombres : La Gittaz, Les Priots et Lachat.

Depuis 2013, les actions engagées ont porté sur la mise en défens de zones, le fauchage, le piochage et le débroussaillage d'arcosses (aulnes) en fonction des besoins et des lieux définis.



Chardon bleu

LA SIGNATURE DE BAUX RURAUX À CLAUSES ENVIRONNEMENTALES AVEC LES AGRICULTEURS



Signature d'un bail à clauses environnementales en mars 2014

Dans le cadre du plan d'actions en faveur des zones humides, la commune a engagé un travail avec les agriculteurs pour établir des pratiques et définir des clauses pour maintenir l'activité agricole sans compromettre la pérennité des zones humides. Les actions peuvent être de plusieurs ordres :

- créer des chemins de contournement des zones humides pour éviter le sur-piétinement par le bétail,
- déplacer les pierres de sel à quelques dizaines de mètres de la zone humide,
- mettre en défens certaines zones, etc.

Avant la signature de chaque bail, une visite des alpages a lieu systématiquement avec l'agriculteur concerné et les services municipaux pour convenir des clauses à intégrer. Un suivi est également réalisé tous les 2-3 ans.

Depuis 2014, 7 baux ruraux à clauses environnementales ont ainsi été signés et d'autres sont en cours d'élaboration.

Cette année est également prévue l'intégration dans les baux ruraux des sentiers pédestres et VTT, ainsi que les captages d'eau potable et leur périmètre de protection.



Visite d'un alpage en juin 2016

LA PROTECTION DES ZONES HUMIDES

Les zones humides ont une fonction écologique extrêmement importante car ce sont de véritables tampons : elles minimisent les inondations en période de crues, elles amoindrissent les sécheresses, elles alimentent aussi les nappes phréatiques par le biais d'une infiltration lente et régulière, on y voit se développer une faune et une flore tout à fait exceptionnelles.

En milieu montagnard, les zones humides ont souvent été drainées ou abimées pour créer des pistes de ski, des routes d'accès, des points d'abreuvement pour le monde agricole... C'est ainsi qu'un cinquième d'entre elles est aujourd'hui asséché, sur-piétiné ou endommagé.

Dans ce contexte, la commune, qui a parfaitement compris l'intérêt de bien gérer ces biotopes, d'autant plus que le territoire comporte plus de 400 zones humides pour un total de 601 hectares (3,7 % de la surface du territoire), a décidé de s'engager pour restaurer et conserver ces milieux grâce à plusieurs outils.



Lac d'altitude entouré de linaigrettes

Les actions engagées depuis 2010 :

Certaines actions sont engagées par la commune. D'autres sont réalisées en concertation avec les sociétés de remontées mécaniques de Val Thorens et des Menuires/Saint-Martin, ainsi que le service des pistes. D'autres encore le sont directement par ces services.

Donner un statut aux zones humides :

- toutes ont été intégrées dans le SIG (Système d'Information Géographique) de la commune en 2013,
- les zones humides de catégorie A (intérêt départemental) ont été intégrées dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) début 2014.

Réaliser des études complémentaires et actualiser l'inventaire sur le domaine skiable des Menuires.

Restaurer la végétation, l'hydrologie... : tourbière du Plan de l'Eau, revégétalisation de la zone humide de la Moutière, restauration hydraulique de plusieurs tourbières.

Mettre en place des mesures compensatoires lors de création de pistes de ski (Bettex...).

RENCONTRE AVEC

MANON MAURIN, STAGIAIRE AU PARC NATIONAL DE LA VANOISE

Etudiante en master "Valorisation des patrimoines culturels et naturels" à Montpellier, Manon a été recrutée en tant que stagiaire conjointement par le Parc national de la Vanoise et la commune des Belleville, de mai à septembre 2016. Elle a pour mission principale l'étude de réalisation de la future Maison de l'abeille noire et du Parc, qui sera installée dans une montagnette du hameau des Bruyères, site très fréquenté en été comme en hiver. Tout est à construire dans ce projet novateur : les thématiques à aborder, la scénographie, la rénovation du bâti existant, la proposition et l'organisation d'animations... Pour cela, Manon se rapprochera des conservatoires existants en France, des Parcs nationaux et des écomusées ayant des thématiques similaires. Après visite de certains établissements, un constat de ce qui existe sur l'abeille noire sera établi et permettra de faire des propositions concrètes d'aménagement du futur espace.

Dès l'été 2016, les premières actions de valorisation autour des pollinisateurs seront également proposées aux habitants et aux touristes (voir programme en page 13).



Former et sensibiliser au respect des zones humides. Peuvent être concernés :

- le personnel des sociétés de remontées mécaniques
- le personnel chargé du damage des pistes
- les élèves à travers les animations du Parc national de la Vanoise dans les écoles
- les enseignants
- les accompagnateurs en montagne
- les personnels des offices de tourisme
- le grand public à travers les bulletins municipaux, le site Internet de la mairie, les cartes...

Créer un sentier pédagogique près du site du Moulin de Burdin et réaliser d'autres panneaux d'information en périphérie de la zone humide de la Moutière et du lac naturel du Montaulever.

INTERVIEW



REGARD DE MAËLLE LÉPOUTRE, RESPONSABLE DU PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU PARC NATIONAL DE LA VANOISE

Le Parc national de la Vanoise apporte essentiellement un appui technique et un accompagnement des communes adhérentes sur les problématiques de la sensibilisation et de la préservation des patrimoines, mais également sur l'accueil des visiteurs dans un site naturel exceptionnel. Pour ces missions de base, il peut prendre la place de pilote, concernant par exemple les animations en milieu scolaire. Toutefois, en règle générale, il n'est pas le pilote des opérations, mais vient en soutien. Dans les Belleville, c'est le cas sur les dossiers des zones humides, du conservatoire de l'abeille noire, nouvellement créé, de la protection des chardons bleus. Le Parc peut également mettre en relation les communes avec des organismes tels que le CNRS, les autres Parcs et les organismes de recherche, et favoriser les retours d'expériences.

L'adhésion à la charte de deux communes seulement a changé la donne : nous sommes aujourd'hui dans une phase de réajustement des objectifs et des priorités. Plus de moyens et de temps sont dégagés pour les communes des Belleville et de Peisey-Nancroix. La convention d'application prévoit ainsi 11 projets concrets à mener dans les 5 ans à venir.



DE NOUVELLES ACTIONS ONT VU LE JOUR AU PRINTEMPS 2016

LA CRÉATION D'UN CONSERVATOIRE DE L'ABEILLE NOIRE



Ce projet vise à préserver l'abeille noire, espèce locale adaptée au milieu alpin et aujourd'hui menacée par l'importation massive de reines et d'essaims étrangers.

Pour contrôler les accouplements et éviter l'hybridation qui affecte les populations d'abeilles locales, un rucher de fécondation a été installé dans la vallée des Encombres. Le relatif isolement géographique de cette vallée et l'absence de ruchers transhumants en font un site favorable.

Les principaux objectifs de ce conservatoire consistent à :

- participer à la lutte contre la pollution génétique en réservant l'accès à cette vallée aux seuls apiculteurs utilisant l'abeille noire de Savoie ;
- améliorer la connaissance par la réalisation d'analyses morphologiques et génétiques, et favoriser progressivement la sélection de souches d'abeilles noires dans les ruchers locaux ;
- favoriser la production de reines d'abeilles noires de Savoie par la mise en place d'un rucher de fécondation.

La commune des Belleville, le Parc national de la Vanoise et le CETA de Savoie (Centre d'études techniques apicoles) ont officiellement formalisé la création de ce conservatoire par la signature d'une convention le samedi 30 avril 2016.



Sortie scolaire au Lac du Lou, encadrée par deux gardes-moniteurs

LA SENSIBILISATION DES SCOLAIRES

Le Parc national de la Vanoise s'est engagé dans une démarche de partenariat avec l'Education nationale visant à amener les enfants à se questionner sur leur monde au quotidien et leur environnement immédiat par l'acquisition d'attitudes et de comportements. Des actions de sensibilisation ont déjà eu lieu par le passé.

En cette fin d'année scolaire, Céline Rutten, garde-monitrice du Parc, est intervenue dans les classes du CE2 au CM2 du chef-lieu. Chasse au trésor et diaporama ont permis aux élèves de découvrir

la faune de montagne. Ils ont également pu se familiariser avec les indices de présence animale et comprendre les modes d'adaptation au milieu montagnard. Après cette approche théorique, l'animation s'est poursuivie sur le terrain par une balade jusqu'au Lac du Lou, avec l'expertise de 2 gardes-moniteurs du Parc, Céline Rutten et Henri Suret. Le parcours a été ponctué de belles rencontres (merle de roche coloré, aigle royal, buse...) et les enfants ont été initiés à la botanique et à la géologie.

LA MISE EN PLACE D'ANIMATIONS ESTIVALES

La commune organise plusieurs animations tout au long de l'année, dont certaines sont réalisées dans un cadre national : Jour de la Nuit, Journée de la Nature, Journées Européennes du Patrimoine ... La participation du Parc sera renforcée lors de ces événements.

DURANT L'ÉTÉ 2016, PLUSIEURS RENCONTRES ET DÉCOUVERTES SONT PROPOSÉES

- **du 2 au 30 juillet** : exposition "Les vies du bâti d'alpage" à la Maison du Tourisme. Élément majeur du paysage rural de montagne, porteur d'une mémoire collective, le bâti d'alpage est un patrimoine fragile que le Parc national de la Vanoise a recensé, étudié et présenté à travers cette exposition.
- **le 26 juillet** : animation sur les pollinisateurs et la flore du Parc, en présence du CETA de Savoie, de Céline Rutten, garde-monitrice et de Manon Maurin, stagiaire. De 14h à 17h au hameau des Bruyères. Gratuit.
- **le 29 juillet** : sortie à la journée "à la découverte du chardon bleu", en compagnie d'un garde-moniteur. Fleur mythique de montagne, le chardon bleu fait l'objet d'un programme mené par le Parc, ainsi que de mesures de protection par la commune Les Belleville. Partez à la découverte de son territoire et de son écosystème, dans la vallée des Encombres. Payant : inscription à la Maison du Tourisme de Saint-Martin.
- **le 2 août** : animation sur les pollinisateurs et la flore du Parc, en présence du CETA de Savoie et de Manon Maurin, stagiaire. De 14h à 17h au hameau des Bruyères. Gratuit.
- **le 5 août** : rencontre avec un garde-moniteur sur le thème des rapaces, pour observer et découvrir les oiseaux de proie, dont plusieurs espèces sont présentes dans la vallée des Encombres. Rendez-vous à 13h au refuge de Gittamelon. Accès libre.
- **le 9 août** : animation sur les pollinisateurs et la flore du Parc, en présence du CETA de Savoie et de Manon Maurin, stagiaire. De 14h à 17h au hameau des Bruyères. Gratuit.
- **le 9 août** : projection du film "Mon voyage en Vanoise", de Nicolas Folliet. Un reporter-photographe aborde la Vanoise pour la 1^{re} fois. Les rencontres qu'il fait au fil de son périple -élèveuse, artiste, accompagnateur, chasseur, exploitant d'équipements de sports d'hiver, élu local, garde-moniteur du Parc...- l'amènent à découvrir progressivement les contours d'une Vanoise humaine, une géographie intime qui se dit dans les liens noués par chacun avec le territoire. A 18h à la salle des fêtes du chef-lieu. Gratuit.
- **le 17 août** : rencontre avec un garde-moniteur sur le thème des lacs d'altitude, pour connaître la naissance et la vie de ces lacs. Rendez-vous à 13h au refuge du Lac du Lou. Accès libre.
- **le 21 août** : lors de la fête du Plan de l'Eau des Bruyères, animation sur les pollinisateurs et la flore du Parc, en présence du CETA de Savoie et de Céline Rutten, Franck Dorne et Manon Maurin du Parc.

INTERVIEW

➔ REGARD DE MARLÈNE GIACOMETTI, DIRECTRICE DE L'OFFICE DE TOURISME DES MENUIRES/SAINT-MARTIN

Le partenariat développé avec le Parc national de la Vanoise est un atout que nous comptons utiliser. Alors que nous avions jusqu'à présent 5 axes de communication auprès du grand public en été (multiloisirs, VTT, destination sport, ressourcement et culture/patrimoine), le Parc apporte une porte d'entrée supplémentaire sur le territoire.

Plusieurs actions concrètes ont déjà été menées à bien :

- au niveau de la communication, la mise en place de logos et de liens réciproques sur les sites Internet. Nous serons davantage visibles sur les supports édités par le Parc. Les informations sont également relayées dans le dossier de presse de la station.
- la formation de nos équipes d'accueil : deux demi-journées, dont une pilotée par l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTIV), avec le concours du service environnement de la mairie, sont programmées les 4 et 5 juillet 2016. Sont prévues une présentation en salle du Parc et de ses atouts touristiques, les visites guidées de la tourbière des Bruyères et du sentier de zone humide de Burdin, ainsi que la découverte botanique de celle des Bruyères.
- de nombreuses animations sont d'ores et déjà prévues cet été : exposition, sorties à thèmes, projection de film...



DES PROJETS STRUCTURANTS POUR L'AVENIR

- **Création de la Maison de l'abeille noire et du Parc** : l'objectif de cette action phare est de créer un espace d'accueil et de sensibilisation du public autour des thématiques de l'abeille noire, du Parc et de la nature. Une montagnette du hameau des Bruyères sera rénovée à cet effet, sur le site très fréquenté du Plan de l'Eau des Bruyères.
- **Promotion d'itinéraires de randonnée via le site rando.vanoise.com** : ce portail a pour objectif de promouvoir les patrimoines de Vanoise au travers d'itinéraires enrichis de commentaires géo-référencés sur le patrimoine naturel. Deux sentiers existants dans les Belleville ont été intégrés dans cette application et un autre le sera prochainement. Une application mobile pour les smartphones est disponible sur Google Play et Apple Store.
- **Restauration du four à grilla de Villarenger** : le Parc viendra en appui technique et financier pour cette action de valorisation du patrimoine culturel.

L'AVANCEMENT DES CHANTIERS EN IMAGES



① AMÉNAGEMENT ET EXTENSION DU REFUGE DU LOU

Les travaux de terrassement sont aujourd'hui terminés et les murs commencent à être élevés. Afin d'accueillir les randonneurs en saison estivale, des bungalows ont été installés par la compagnie des guides, à une cinquantaine de mètres en amont du refuge actuel. Ils comprennent un espace cuisine/restauration, des toilettes ainsi qu'une vingtaine de couchages. Suivez l'avancement de ce chantier : <http://www.lesbelleville.fr/refugedulou/>

② RESTAURATION DE NOTRE DAME DE LA VIE

Avec la réfection du clocher (maçonnerie, restauration du beffroi des cloches, remise en service des cloches, travaux de charpente et couverture en ardoise), ce chantier d'envergure est aujourd'hui terminé !

③ RÉALISATION DE PARKING ET SÉCURISATION DE LA TRAVERSÉE PIÉTONS À NOTRE DAME DE LA VIE

Les travaux sont aujourd'hui achevés.

④ CHEMINEMENTS PIÉTONNIERS AU CHEF-LIEU

Les travaux au centre du village sont terminés. La zone entre la salle des sports et le carrefour des Grangeriaies sera réalisée en septembre après une interruption pendant l'été. La 2^e tranche, qui sera prévue à l'automne 2016, reliera ce carrefour au parking du Cochet. Pour cela, l'agence des Belleville a informé la commune avoir obtenu l'accord des copropriétaires des Chalets du Crey pour la cession des terrains situés sur l'emprise du futur chemin piétons, soit 17 m², pour le prix symbolique de 1 €.

⑤ RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE VILLARABOUT

Les travaux ont démarré en juin 2016.



⑥ IMPLANTATION DE CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS

(compétence de la communauté de communes Cœur de Tarentaise)

Après Val Thorens et Les Menuires, c'est au tour des villages du chef-lieu et du Châtelard d'être équipés. Ces points de tri se composent des trois flux de déchets que sont les ordures ménagères (en gris : poubelle classique), les emballages (en jaune : emballages plastiques et métalliques, papiers-journaux) et le verre (en vert).

⑦ RÉFECTION DES LOCAUX DE LA MAIRIE DE VILLARLURIN

Les travaux sont en cours.

⑧ MISE EN SOUTERRAIN DES RÉSEAUX AUX VARCINS

Les travaux de génie civil ont débuté en mai dernier et sont aujourd'hui terminés.

⑨ AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DES GRANGES

(réalisation conseil départemental de la Savoie)

Les travaux ont débuté en juin 2016.

LE LOTISSEMENT DE VILLARLURIN

La commune poursuit ses efforts pour favoriser l'accès à la propriété des Belvillois en mettant à la vente des terrains destinés à la construction d'habitations à usage de résidences principale, à un prix attractif.

La création de la nouvelle commune des Belleville, avec l'élargissement de la propriété communale, permet de proposer aujourd'hui, à la vente, dans le lotissement de la Chavonnerie à Villarlurin, un lot encore disponible :

- Surface du lot : 853 m²
- Prix : 89 € TTC le m²

Pour tout renseignement sur les conditions de cette vente, s'adresser au service foncier - Mairie Les Belleville : 04 79 08 98 04 ou foncier@lesbelleville.fr.

BRÈVES

➔ ARTICLE EAU POTABLE PARU DANS LA LETTRE DES BELLEVILLE N°52 : Complément d'informations

Le rendement du réseau d'eau potable est la différence entre la quantité d'eau qui sort du réservoir et celle qui arrive chez les particuliers. Il est calculé grâce aux compteurs mis en place au niveau du réservoir et dans les habitations. Selon les données existantes, le rendement est de 31 % dans le village de Villarlurin, mais le volume d'eau des bassins qui sont aussi raccordés sur le réseau d'eau potable n'est pas doté de compteur et n'est donc pas pris en compte dans ce calcul. C'est pourquoi, si l'on prend en compte le volume d'eau estimatif qui transite au niveau des bassins, le rendement peut être estimé à 85 %.



LES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL ACCORDÉES

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- **M. Philip Matthews** : modification de façades à Villarlurin
- **M. Jean-Pierre Aubin** : réhabilitation d'un bâtiment existant à Béranger
- **M. Patrick Féchoz** : rénovation et transformation d'un atelier à Villarlurin
- **M. Gilbert Laissus** : création de trois jacobines à Béranger
- **M. Mark Trew** : réfection de toiture avec surélévation et modifications d'ouvertures en façades à Béranger
- **M. Christian Chassagnol** : réfection de toiture avec pose d'un vélux à Villarlurin
- **M. Fabrice Plaisance** : pose d'une clôture à Saint-Marcel
- **M. Frédéric Dailler** : remplacement des fenêtres et des portes d'entrée à Villarlurin
- **SCI Carreau de Dames** : création d'une fenêtre immeuble Asters aux Menuires
- **M. Yves Bonnefoy** : création de balcons et modification des ouvertures à Saint-Marcel
- **Mme Manuella Silvestre** : extension d'un balcon existant à Villarabout
- **Commune des Belleville** : subdivision de parcelles au lotissement la Croix de Fer au chef-lieu
- **SCI Martinel** : rénovation d'un bâtiment existant à Béranger
- **M. Franck Bustillo-Barreno** : création de deux fenêtres immeuble Asters aux Menuires
- **M. Paul Rivoire** : remplacement de fenêtres et pose de volets roulants résidence Ski Soleil aux Menuires
- **Mme Sylvaine Bonneau** : pose de volets roulants immeuble Caron aux Menuires
- **M. Jean-Luc Bornand** : prolongement d'un auvent existant à Villarencel
- **SCI Jadhe - M. Jean-Yves Chermette** : création d'une fenêtre immeuble Asters aux Menuires
- **Commune des Belleville** : aménagement d'un parking au droit de Notre Dame de la Vie
- **M. Pierrick Sauzeat** : création d'un escalier extérieur à Villarabout
- **SARL Skapa Investissement - M. Tony Scappaticci** : réfection d'une toiture et remplacement de menuiseries à Saint-Marcel
- **M. Patrice Giraud** : création d'un garage à Saint-Marcel
- **M. Guillaume Rey** : réalisation d'un mur de soutènement et pose d'une clôture à Villarenger
- **SCI Lengai Mme Annick Denize** : création d'un escalier en métal au Bettaix
- **Mme Anne Lynch (Cordier)** : réfection de façades à Villarlurin
- **GSI Immobilier Syndic L'Orée des Pistes** : ravalement des façades aux Bruyères aux Menuires
- **M. Pierre Lardy** : pose de deux volets roulants immeuble Nécou aux Menuires
- **Mme Adélaïde Silvestre** : ravalement de façades à Saint-Marcel
- **M. Sylvain Gendron** : fermeture de balcon par des baies vitrées résidence Le Valset à Val Thorens
- **SCI Val Jaune Mme Florence Paquis** : extension d'un magasin et création d'une issue de secours centre commercial Caron à Val Thorens
- **Commune des Belleville** : remplacement des menuiseries en bois et aménagement du parvis extérieur pour accessibilité PMR Agibel A et B à Val Thorens
- **Syndic Copropriétaire Les Mélèzes** : rénovation de façades immeuble Les Mélèzes aux Menuires

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **Commune des Belleville** : extension du refuge du Lac du Lou
- **SAS Développement** : construction de trois bâtiments (88 logements) à Val Thorens
- **M. Ahmad Zahine Shahir** : rénovation d'un chalet d'alpage aux Allamands aux Menuires
- **M. Marc-Alain Calicis** : construction d'une maison individuelle à Béranger
- **SARL Chalet Signature** : transformation d'une grange en habitation à Saint-Marcel
- **SCI des Neiges** : construction d'une résidence de tourisme Koh-I-Nor à Val Thorens
- **SARL Le Cochet** : modifications sur les chalets A et B aux Grangeraies
- **M. Nicolas Borrel** : construction d'une maison individuelle à Saint-Marcel
- **M. Patrick Berthon** : construction d'une maison individuelle à Val Thorens
- **SETAM** : DAET télésiège Boismint à Val Thorens
- **SETAM** : DAET télésiège du Club à Val Thorens
- **SETAM** : DAET télésiège débrayable du stade et raccordement aux pistes existantes à Val Thorens
- **STOR** : déplacement de la gare amont du télésiège de Rosaël (commune d'Orelle) à Val Thorens
- **M. Garry Elms** : construction d'une maison d'habitation aux Granges
- **SARL Lea Aménagement** : construction d'un bâtiment et quatre garages mitoyens au Bettaix
- **SARL Holdispan** : extension du Montana à Val Thorens
- **Mme et M. Florian Rochette** : construction d'une maison individuelle à Villarencel
- **Mme et M. Benjamin Blanc** : construction d'une maison individuelle à Villarencel
- **SETAM** : extension de l'usine à neige de Péclet à Val Thorens
- **M. Ludovic Lemonnier** : transformation d'une grange en habitation à Villarenger
- **SEVABEL** : modification des façades aux Menuires
- **La Vieille Grange** : rénovation d'un bâtiment existant au chef-lieu
- **SARL Mini Mwa** : construction de trois chalets à Boedette aux Menuires
- **Mme Alice Perroux** : création d'un garage à vélos au Villard

PERMIS D'AMÉNAGER

- **SETAM** : aménagement d'une piste retour stade Péclet à Val Thorens

STOP À LA CAMPAGNE D'ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants est terminé ! En effet, depuis quelques années, les incivilités liées aux encombrants sont nombreuses : non-respect des dates de dépôts et de ramassage, déchets extrêmement volumineux et lourds, ordures ménagères mélangées avec les encombrants, déchets dangereux déposés à côté des jeux d'enfants, déchets dangereux liquides (huile de vidange...) déversés au sol, etc., sans compter l'attitude de certains habitants et professionnels qui déposent toute l'année des encombrants à côté des locaux à ordures ou des conteneurs...

Compte tenu des incivilités grandissantes et du non-respect des consignes, ce qui a un coût certain en termes financiers et de temps d'agents, les collectivités que sont la commune des Belleville et la communauté de communes Cœur de Tarentaise ont décidé de ne pas reconduire la campagne d'encombrants.

Nous vous rappelons que notre commune compte deux déchèteries sur son territoire qui sont ouvertes toute l'année et qui peuvent accueillir ces encombrants.

Nous sommes également confrontés à un autre problème croissant : nous retrouvons de plus en plus de déchets de chantiers dans les conteneurs semi-enterrés. Ces déchets sont souvent plus lourds et peuvent endommager les conteneurs et le camion de collecte. Nous avons déjà trouvé des gravats, des barres



métalliques, des objets en céramique : ces déchets doivent être impérativement apportés en déchèterie !

Nous attirons votre attention sur le fait que vous êtes passible d'une amende en cas de non-respect des consignes (arrêté municipal). La collectivité veillera à l'avenir à ce que cet arrêté soit respecté.

BESOIN DE RÉNOVATION, PROJET DE CONSTRUCTION : PAR OÙ COMMENCER ?

Les priorités à se fixer

L'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas !

Fort de ce principe,

- adoptez une démarche économe qui ne nécessite pas d'investissement et qui a un temps de retour immédiat ;
- privilégiez la conception et l'isolation de votre maison pour réduire les pertes d'énergie ;
- pensez aux énergies renouvelables de faible impact environnemental.

LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION THERMIQUE A DES EXIGENCES DE "BASSE CONSOMMATION"

Un habitat performant BBC "basse consommation" peut consommer jusqu'à 6 fois moins qu'un habitat construit dans les années 60 ! C'est possible pour une construction neuve mais aussi en rénovant de l'existant. L'ASDER organise régulièrement des visites de telles maisons.

Voir l'agenda sur le site www.asder.asso.fr

UNE PRIORITÉ

Il faut agir sur l'isolation. L'épaisseur de l'isolation va influencer directement sur la consommation d'énergie du bâtiment. Lorsque c'est possible, l'isolation la plus performante se fait par l'extérieur.

RECOMMANDATIONS POUR OBTENIR UN LOGEMENT NEUF OU RÉNOVÉ "BASSE CONSOMMATION"

Type de paroi	Niveau d'isolation requis (en équivalent laine minérale ou naturelle)
Toiture	25 à 30 cm minimum
Murs	15 à 20 cm minimum ou monomur d'environ 50 cm
Fenêtres	Double vitrage peu émissif avec gaz rare ou triple vitrage
Plancher	15 à 20 cm minimum d'isolant

Une fois les besoins d'énergie réduits, installer un système de chauffage performant basé sur les énergies renouvelables (en Savoie, essentiellement solaire et bois) permet de réaliser un investissement respectueux de l'environnement.

Les systèmes solaires permettent de couvrir jusqu'à 40 % des besoins annuels en chauffage et 60 % des besoins en eau chaude sanitaire pour une habitation en Savoie. Les chaudières automatiques alimentées directement depuis le silo de stockage (plaquettes ou granulés) assurent le chauffage et la production d'eau chaude de l'habitation. Elles peuvent s'utiliser aussi bien en logement individuel que collectif.

Dans l'objectif de réduire votre facture énergétique tout en préservant l'environnement, les conseillers de l'ASDER, Espace Info Energie de Savoie vous accueillent pour des conseils personnalisés gratuits sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables :

- par téléphone : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le jeudi matin.
- sur rendez-vous, à la Maison des Energies à Chambéry ou dans les permanences décentralisées.

Contact ASDER : La Maison des Energies - 124 rue du bon Vent - CHAMBERY - Tél : 04 79 85 88 50 - info@asder.asso.fr www.asder.asso.fr

LES LAURÉATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2015

Une réception était organisée le samedi 30 avril 2016 pour remettre aux lauréats leurs récompenses. Merci à eux de participer à l'embellissement de notre commune !

CATÉGORIE PARTICULIERS

Inscription au tableau de vermeil :

- M. et Mme Gilbert HAIMART, La Rochette
- M. et Mme Jean Louis PETEX, Le Mas
- M. et Mme André VILLIOD, Le Mas
- M. et Mme Michel ROUX VOLLON, Les Granges
- M. et Mme Régis HUDRY, Saint-Marcel
- M. et Mme Louis DALLE, Villarbon
- M. et Mme Louis JAY, Villarencel
- M. et Mme René JAY Badinguet, Villarenger
- M. et Mme Pierre LHOSTE, Bérénger
- Mme Camille BAL, Le Bettex
- M. et Mme Jean Paul VILLIOD, Le Mas
- M. et Mme Emile HERIN, Saint-Martin-de-Belleville
- Mme Claudette JAY, Villarencel
- M. Marcel Gabriel BAL, Le Bettex
- M. et Mme Vincent BAL, Le Levassoix
- M. et Mme Guy PERROUX, Le Villard
- M. et Mme Camille HUDRY, Les Granges
- M. Léon LAISSUS, Saint-Martin-de-Belleville
- M. et Mme Christophe LAMOURET, Saint-Marcel
- M. et Mme Stéphane BOUCHARD, Planvillard
- M. et Mme Robert CASTEL, Villarencel



Inscription au tableau d'honneur :

- M. et Mme Guy CREY, Bérénger
- M. et Mme Théophile ULLIEL, La Tour
- M. et Mme Jean-Michel ROSSET, Les Granges
- M. et Mme Robert JAY, Saint-Martin-de-Belleville
- M. et Mme Fabrice COMET, Saint-Laurent-de-la-Côte
- M. et Mme Gilbert BORNAND, Villarabout
- M. et Mme René SUCHET, Villarabout
- Mme Evelyn JAY, Villarbon
- M. et Mme Michel Serge HUDRY, Le Bettex
- Mme Emilienne JAY, Le Bettex
- M. et Mme Pierre Auguste JAY, Le Bettex
- Mme Christiane HUMBERT, Le Villard
- M. et Mme Jean Luc BORREL, Planvillard
- Mme Janine BETEGA, Saint-Martin-de-Belleville
- M. et Mme Gaston PLAISANCE, Saint-Martin-de-Belleville
- M. et Mme Jules BAL, Saint-Marcel
- M. et Mme Benoît HUDRY, Saint-Marcel
- M. et Mme René JAY, Villarabout
- Mme Martine MUGNIER, Villarabout
- Mme Roseline CANTREL, Villarenger
- M. et Mme Marcel JAY, Villarenger
- M. et Mme Guillaume REY et Carole MASSOTEAU, Villarenger
- M. et Mme Daniel CREY, Bérénger
- M. et Mme Daniel CHARVET, La Châtellard
- M. et Mme Régis HUMBERT, Le Villard
- M. et Mme Jules JAY, Les Frênes
- Mme Georgette REY, Les Frênes
- M. et Mme Francis HUDRY, Les Granges
- M. et Mme Jean-Jacques ROUSSON, Les Granges
- Mme Juliette REY, Les Varcins
- M. et Mme Maxime HUDRY et Céline ULLIEL, Praranger
- M. et Mme Jean-Michel LAISSUS, Saint-Martin-de-Belleville
- M. et Mme Joseph HUDRY, Saint-Marcel
- M. et Mme Marcel JAY, Villarabout
- M. Gaston JAY, Villarencel
- M. et Mme Eric FAVRE, Les Varcins

CATÉGORIE COMMERCES

Inscription au tableau de vermeil :

- Hôtel Edelweiss, Chef-lieu

Inscription au tableau d'honneur :

- Copropriété Antarès (Argousier - Astragales), M. et Mme GRESPAN, Les Menuires
- Restaurant L'Eterlou, chef-lieu
- Boulangerie Sucre Salé, Val Thorens
- Copropriété Le Dome de Polset, M. et Mme DONAZ, Val Thorens
- Restaurant La Chouette (Bruyères), M. HUDRY, Les Menuires

La liste complète des lauréats est disponible sur le site Internet www.lesbelleville.fr, rubrique Documents à télécharger.

LE BILAN DE FRÉQUENTATION DE L'HIVER 2015-2016

À l'automne, l'hiver s'annonçait bien : un World Snow Award pour Les Menuires et un calendrier des vacances scolaires internationales favorable :

- présence des Anglais et des Belges la semaine de Pâques, du 26/03 au 02/04/2016
- avancée des vacances de printemps françaises d'une semaine, permettant d'accueillir toutes les zones.

Le positionnement de Noël et du Nouvel An sur le week-end était en revanche annonciateur de 2 semaines plus difficiles.

Début décembre, premières sueurs froides : l'enneigement se fait attendre et les conditions d'ouverture s'annoncent difficiles. Les vacances de Noël sont caractérisées par un domaine skiable ouvert partiellement... Heureusement, la météo clémente et ensoleillée a permis aux vacanciers de profiter à la fois des joies du ski mais aussi des terrasses, des spas, etc. Nos clients sont repartis ravis.

Aux Menuires et à Saint-Martin

L'HIVER EN CHIFFRES

Un bon hiver malgré des conditions de début de saison difficiles

Bilan : avec une fréquentation en hausse de 3,1 %, soit 55 100 nuitées supplémentaires, Les Menuires / Saint-Martin dans leur globalité ont réalisé un bon hiver. En parallèle, la consommation de ski progresse de 3,9 %, preuve si besoin de l'attractivité exceptionnelle de notre domaine skiable. Sur les seuls lits chauds (lits gérés par des professionnels), la hausse de fréquentation atteint + 4,5 %. Établie à + 1,2 % en janvier, elle n'a fait que s'accroître tout au long de l'hiver.

Avec 1 615 900 nuitées, le site des Menuires (incluant le Bettaix, le Levassaux et Praranger) totalise 88 % des nuitées.

Saint-Martin (comprenant Saint-Marcel, Le Châtelard, Les Granges, Les Varcins, Villarabout et Villarenger) totalise 12 % des nuitées (soit 214 000).

La capacité d'accueil globale étant stable (- 32 lits professionnels), les performances sont directement liées à une amélioration du taux de remplissage.

Des disparités selon les types d'hébergement et les périodes

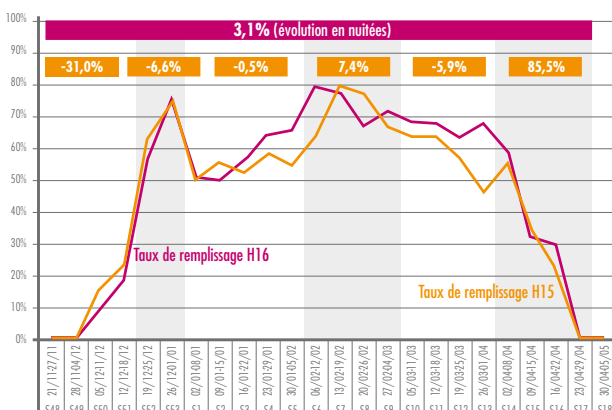
	CAPACITÉ D'ACCUEIL			
	Nombre de lits			
	H15	H16	Evo vs H15 (en nb de lits)	Evo vs H15 (en %)
RÉSIDENCES DE TOURISME	5 862	5 633	- 209	- 3,6 %
HÔTELS	1 183	1 175	- 8	- 0,7 %
CLUBS, V. VACANCES, CAMPING ET TO	2 976	3 303	327	11,0 %
AGENCES IMMOBILIÈRES	5 928	5 786	- 142	- 2,4 %
TOTAL	15 949	15 917	- 32	- 0,2 %
GITES, C2C, LP		7 738		
RÉSIDENCES SECONDAIRES		5 619		
TOTAL	29 247	29 274	27	0,1 %

NUITÉES PRODUITES			
Nombre de nuitées			
H15	H16	Evo vs H15 (en nb de nuitées)	Evo vs H15 (en %)
443 166	444 526	1 360	0,3 %
81 650	80 254	- 1 397	- 1,7 %
298 783	337 273	38 490	12,9 %
386 499	402 744	16 245	4,2 %
1 210 099	1 264 797	54 698	4,5 %
	445 581		
	119 522		
1 774 800	1 829 900	55 100	3,1 %
1 430 945	1 486 636	55 691	3,9 %

CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE		
Part clientèle étrangère		
H15	H16	Evo vs H15 (en pts)
		49,5 %
		44,1 %
		37,5 %
		22,5 %
		37,9 %

JOURNÉES DE SKI VENDUES

Fréquentation globale : (Source : enquête G2A)



RÉUSSITE ET IMPLICATION INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

Ensemble est le maître mot de cette saison d'hiver et sera à n'en pas douter celui des prochaines saisons. En effet, nous sommes convaincus que chaque action individuelle allant dans le sens de l'enchantement de nos clients participe à la satisfaction globale de ces derniers, à leur fidélisation.

Certains commerçants ont rénové leur magasin, d'autres ont créé une nouvelle offre et de nouveaux commerces, d'autres encore se sont investis pour accueillir des groupes, des propriétaires investissent dans la rénovation de leur bien...

Les services se sont eux aussi mobilisés, qu'il s'agisse de l'ESF, de la SOGEVAB, du club des sports, de la régie des pistes, de la SEM RENOV, de la centrale de réservation, de l'office de tourisme, des



élus et de leurs services... la liste est longue de ceux qui participent à la performance de nos 2 destinations.

Fait marquant cet hiver, ce sont près de 18 millions d'euros qui ont été investis dans les remontées mécaniques (Saint-Martin Express, TS du Bettaix), les travaux de pistes (piste bleue du Bouquetin au sommet de la Masse), la neige de culture, les points de vente de forfaits de ski, etc.

En parallèle, la SEVABEL, consciente de l'enjeu majeur que représente la maîtrise des lits, a investi près de 6 millions d'euros dans le rachat de la résidence Chanteneige à Reberty, ce qui a permis d'accroître le remplissage de ces lits.

Bref, implication, envie et partage ont été le socle de cette réussite partagée.

La concurrence est rude, le marché du ski mature, nous devons plus que jamais être unis autour de projets de territoire forts et ambitieux pour Les Menuires, pour Saint-Martin et pour toute la Vallée des Belleville. Nous sommes convaincus que chacun saura mettre sa pierre à l'édifice avec, comme préoccupation unique, le client, le vacancier, dont les exigences toujours plus élevées, l'envie de reconnaissance en tant qu'individu nous poussent toujours plus loin dans l'expertise et la performance.

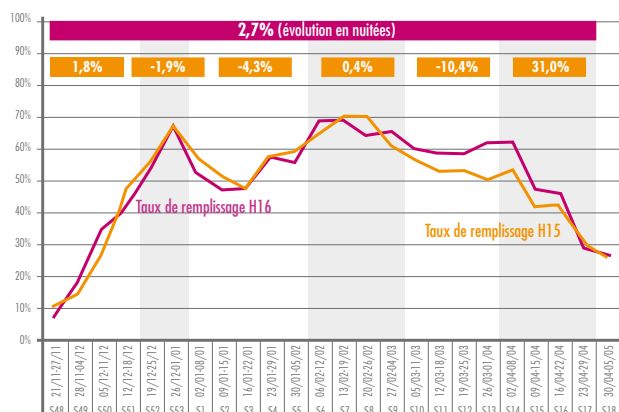
Marlène Giacometti

Directrice de l'office de tourisme et de la centrale de réservation des Menuires / Saint-Martin

L'HIVER 2016 EN QUELQUES CHIFFRES

Malgré un début d'hiver très poussif, avec notamment le report de l'ouverture, Val Thorens termine la saison 2015/2016 en hausse de fréquentation à + 2,7 %, générant 55 900 nuitées supplémentaires par rapport à 2014/2015. Depuis 2011, la station enregistre une progression de 13,7 % en terme de fréquentation. Les séjours consommés cet hiver ont ainsi généré 2 118 300 nuitées touristiques sur la période.

Fréquentation globale :
(Source : enquête G2A)



A Val Thorens :

Hiver 2015/2016 : Val Thorens consolide ses bons résultats

A eux seuls, les lits chauds enregistrent une hausse de + 6,6 % en nombre de nuitées, en relation notamment avec l'augmentation de + 1,8 % du nombre de lits chauds dans la station (lits hôteliers créés et volume de lits en agences immobilières qui augmentent).

Les résidences de tourisme enregistrent plus de nuitées que l'hiver 2015 (+ 1,8 %), spécialement durant l'inter vacances de janvier, les semaines de mars et les vacances de printemps.

Les hôtels affichent une progression uniquement liée à la création des lits nouveaux, puisque le niveau de remplissage est stable. La perte de la semaine de Noël (- 13,1 %) a été comblée par la hausse sur la semaine du Nouvel An.

Pour cette saison, les agences immobilières enregistrent la plus forte hausse (+ 18,2 %) en termes de nuitées, en relation avec les hausses des stocks (+ 9,3 %) ainsi que les progressions de remplissage. Leurs meilleures performances ont eu lieu sur les semaines de mars et la 1^{re} semaine d'avril.

La centrale de réservation de Val Thorens a, quant à elle, stabilisé son chiffre d'affaires à 4 millions d'euros (+ 30 % en 5 ans).

LA FRÉQUENTATION SKI

Alors que la fréquentation globale de la station connaît une hausse de 2,7 %, le domaine skiable enregistre une baisse de 1,1 % en nombre de journées skieurs vendues sur l'ensemble de la saison.

Le taux de conversion des nuitées en journées skieurs est ainsi en légère diminution par rapport à l'hiver passé (- 4 points). Cette baisse du niveau de conversion se retrouve sur les périodes clés des vacances d'hiver et de fin d'année. Cette baisse peut être corrélée avec les conditions climatiques de la saison. Elle est également en lien avec des comportements clients qui tendent à évoluer, puisque cette tendance se retrouve sur l'ensemble du massif alpin. Même si le volume des journées skiées avait nettement augmenté ces dernières années, les résultats de cet hiver nous laissent entrevoir des perspectives d'amélioration intéressantes.



NOUS DEVONS POURSUIVRE NOS EFFORTS

Ces bonnes performances de Val Thorens sont la résultante de nombreux facteurs qui ont contribué à renforcer l'attractivité de notre station :

- Le ski tout d'abord : c'est le noyau dur de Val Thorens. Nous tenons à saluer tout particulièrement les investissements massifs de la SETAM. Avec plus de 150 millions d'Euros investis ces dernières années, il est évident que Val Thorens se distingue de ses concurrentes par la qualité de son domaine skiable et de ses aménagements. Les ambitieux projets de la SETAM pour les années à venir nous offrent encore de très belles perspectives.
- La prise d'initiative : Val Thorens est une station de pionniers et une station qui bouge. Tous les investissements réalisés depuis 5 ans par le secteur privé, que ce soit à travers l'hébergement, les commerces ou la restauration contribuent grandement à changer le visage de Val Thorens. Nous voudrions sincèrement remercier et saluer ces investissements et prises de risques qui, sans nul doute, accompagnent et viennent booster la fréquentation et la fidélisation de la clientèle. Cet hiver encore, nous avons pu constater d'importantes rénovations, création de services dans les galeries ou dans la station.
- Stratégie de marque : le repositionnement de Val Thorens, en donnant une ligne directrice à toute la station, est aussi un des moteurs du développement de Val Thorens. Il nous reste encore beaucoup à faire ! Toutefois, nous tenions à remercier les acteurs qui nous font confiance. Plus de 200 professionnels de la station étaient présents à l'assemblée générale de l'office de tourisme début mai pour faire le bilan, mais aussi discuter de futurs projets de développement du digital et la relation clients. Dès l'hiver 2016/2017, un plan d'actions important va venir solidifier l'ensemble des actions entreprises depuis plusieurs années au niveau de la communication, du digital, et la promotion de la destination.
- Commercialisation B to B : depuis plus de 20 ans maintenant, l'agence Val Thorens Tours (VTT) parcourt le monde pour assurer la commercialisation de notre station. Le travail minutieux entrepris par l'équipe de VTT est également une composante importante au succès de Val Thorens. En anticipant également l'ouverture de gamme de Val Thorens tout en maintenant la présence commerciale sur nos marchés prioritaires, VTT joue un rôle majeur dans notre économie. En ouvrant maintenant la commercialisation sur des niches de clientèles, ce service nous permet une programmation importante de tours opérateurs et agences de voyages, ce qui est une force et une garantie pour notre station.

CONTINUONS !

La stratégie mise en place par notre station depuis plusieurs années continue de porter ses fruits. Une fois de plus, nous souhaiterions toujours tempérer ses résultats encourageants. Rien n'est acquis. Nous sommes entrés depuis une décennie dans une ère de concurrence farouche au niveau du tourisme. Le secteur des sports d'hiver n'a pas été épargné, tout d'abord parce que c'est un marché mature, mais également car il est bien souvent un second séjour dans l'année, après les vacances à la mer. Internet a multiplié la concurrence par quatre. L'enjeu primordial reste de maintenir ces bons résultats à très court terme, tout en regardant l'avenir avec beaucoup d'anticipation et de réactivité. Notre produit doit s'améliorer sans cesse, et évoluer. Nos clients sont volatiles, sur-informés et de plus en plus zappeurs. La fidélisation est un enjeu crucial pour l'avenir de Val Thorens. La plupart des services travaillent sur ce point depuis quelques années, mais il est de la responsabilité de chacun de donner le maximum pour enchainer nos clients et générer du bouche à oreille positif. Nos clients ont le pouvoir de le dire en masse. Ils le prouvent au quotidien pour Val Thorens. Ils ont aussi le pouvoir de changer rapidement de destination en cas de problèmes... Il faut persévérer dans la voie de la satisfaction et de la fidélisation. Certaines stations l'ont compris, mais pas toutes... Ceci est un avantage stratégique pour Val Thorens. Des actions de grande envergure verront le jour dès l'automne 2016.

Enfin, nous tenions à dire merci à tous les services de la station qui œuvrent au quotidien pour offrir le meilleur du ski dans la meilleure des ambiances. Les saisons d'hiver sont longues et intenses à Val Thorens, il est important que les équipes restent mobilisées sur tous les fronts.

Chaque acteur de la station et chaque service jouent un rôle fondamental dans la chaîne de satisfaction de nos clients. C'est ensemble, malgré, et grâce à nos différences, que nous continuerons de porter haut les couleurs de Val Thorens.

Vivons intensément et partageons ce que nous sommes !

Live United.

Grégory Guzzo

Directeur de l'office de tourisme et de la centrale de réservation de Val Thorens

LES NOUVEAUTÉS DE L'ÉTÉ 2016

Aux Menuires

LES LIAISONS 3 VALLÉES OUVERTES 4 JOURS PAR SEMAINE

Cet été, la SEVABEL propose des liaisons 3 Vallées 4 jours par semaine, de quoi offrir de belles perspectives de balades aux randonneurs et aux vététistes ...

- A Saint-Martin, ouverture de la TC de Saint-Martin et du TSD Saint-Martin Express les lundi, mardi, jeudi, vendredi.
- Aux Menuires, ouverture de la Masse 1 et 2 le mercredi ; TC Roc 1 tous les jours sauf mercredi et samedi, TC Bruyères 1 tous les jours sauf samedi et dimanche.

LA CRÉATION D'UNE "PROMENADE CONFORT" AU PLAN DE L'EAU

*(projet de la communauté de communes
Cœur de Tarentaise, en lien avec les services
municipaux)*

Bonne nouvelle, le plan de l'eau des Bruyères devient accessible à tous ! Handi et poussettes, tous pourront circuler facilement dans ce joli cadre de verdure dès le mois de juillet.

DE NOUVEAUX SENTIERS VTT



- Les Girauds, une piste de descente VTT accessible à tous. L'offre VTT des Menuires/ Saint-Martin s'étoffe chaque année : à découvrir cet été, la nouvelle piste verte de descente "Les Girauds" qui permet de s'initier en douceur à la descente VTT. On rejoint le départ avec la télécabine du Roc et on profite tout au long du parcours de superbes points de vue à travers les prairies... Belle balade garantie !"
- "Easy rider" nouvelle piste de descente de niveau vert sur le secteur de Saint-Martin. A l'arrivée du TSD Saint-Martin Express, cette piste permet de rejoindre facilement le sentier des Girauds. Dans un second temps, la piste Easy rider sera prolongée pour regagner facilement les remontées de Saint-Martin.
- Enduro rouge "Pas de Cherferie" : magnifique single à travers les prés au départ du sommet du TSD Saint-Martin Express.
- Enduro bleu "le Doron" : au départ de la Croisette aux Menuires, un bel itinéraire sur chemin 4x4 pour découvrir les villages et qui se termine à Saint-Martin.

LA BOUITTE, HÔTEL CLASSÉ 4 ÉTOILES

Après les 3 étoiles au Guide Michelin décernées à ses chefs René et Maxime Meilleur, la Bouitte est classée 4 étoiles pour son hôtel et vient d'être labellisée Relais et Châteaux. Un programme d'investissement est actuellement en cours : il s'effectuera en deux tranches avec, pour cet été, la rénovation totale de deux chambres (Aurélien et Angeline) parmi les plus anciennes de la maison. Embellies et totalement rénovées, elles gardent leur esprit en apportant plus de confort à leurs hôtes (salle de bain équipée de douche et baignoire, dressing, etc.).

A Val Thorens

"YOG'ALTITUDE" CIME CARON

Venez profiter de la plus belle vue des Alpes pour éveiller vos sens et passer un moment zen avec Anita qui propose, tous les mercredis matins, des séances de yoga hatha en plein air et au sommet sur la terrasse du restaurant Panoramic.

POUR INFORMATION



**OUVERTURE DES
REMONTÉES
MÉCANIQUES
DU 6 JUILLET AU 26
AOÛT 2016.**



**LE JEUDI 4 AOÛT
2016, LES REMONTÉES
MÉCANIQUES DE
VAL THORENS
FERMERONT À 12H.**

OUVERTURE DES REMONTÉES MÉCANIQUES

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
TC Saint-Martin 1		9h30-16h30	9h30-16h30		9h30-16h30	9h30-16h30
TSD Saint Martin Express		9h40-16h30	9h40-16h30		9h40-16h30	9h40-16h30
TC Roc 1	9h30-16h30	9h30-16h30	9h30-16h30		9h30-16h30	9h30-16h30
TC Bruyères 1		9h30-16h30	9h30-16h30	9h30-16h30	9h30-16h30	9h30-16h30
TC Masse 1				9h30-16h30		
TC Masse 2				9h40-16h30		
Speed Mountain	10h45-19h	10h45-19h	10h45-19h	10h45-19h	10h45-19h	10h45-19h
Télécabine du Cairn		10h-16h20	10h-16h20	10h-16h20	10h-16h20	10h-16h20
Télécabine de Caron		10h10-16h10	10h10-16h10	10h10-16h10	10h10-16h10	10h10-16h10
Téléphérique de Caron		10h15-16h	10h15-16h	10h15-16h	10h15-16h	10h15-16h
TS de la Moutière		10h-16h	10h-16h	10h-16h	10h-16h	10h-16h

L'ACTUALITÉ DE L'ESPACE SAISONNIERS

BILAN DE FRÉQUENTATION

L'Espace Saisonniers est une structure municipale permettant l'accueil, l'orientation et le conseil aux usagers (qu'ils soient saisonniers, permanents, demandeurs d'emploi, employeurs ou partenaires). Il est, à l'image d'un office de tourisme, un point de relais pour les socioprofessionnels de la station. Il est aussi un "témoin" ou "baromètre" de la prise en compte de la saisonnalité dans son ensemble sur un territoire.

Cette structure ouverte à l'année répond à vos questions sur l'emploi, la formation, le droit du travail, la santé, le logement, la vie en station, etc.

L'équipe comprend une personne à temps plein (Mathieu Jay, responsable de la structure), une deuxième à 80 % durant huit mois (Sandrine Guillot) et, cette année, Carine Olivier est venue renforcer l'équipe du mois de décembre à fin mai. Grâce à cette embauche, davantage de demandes ont été traitées par rapport à l'année dernière sur la même période (de juillet à mai) :

	Saison 2014/2015	Saison 2015/2016
Courriers	367	360
Courriels envoyés	11 522	12 218
Appels	5 168	5 157
Visites	6 652	7 530
Total	23 709	25 265

Si le nombre d'appels et de courriers est relativement stable, les courriels et, surtout, le nombre de visites sont en augmentation (+ 696, soit 5 % et + 878, soit 13 %).

Ce phénomène s'explique par la capacité à être beaucoup plus présent et réactif aux demandes des usagers. Le renfort d'une troisième personne en période de saison hivernale sera donc reconduit, mais décalé de fin octobre à fin avril.

Le site Internet (<http://emploi.lesbelleville.fr>), remodelé à l'automne dernier, connaît, lui, de plus en plus de succès depuis ces trois dernières années :



Evolution du nombre de sessions du site de l'Espace Saisonniers entre juin 2013 et juin 2016.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

➔ VOUS POUVEZ NOTER L'ESPACE SAISONNIERS SUR NOTRE SITE WWW.EMPLOI.LESBELLEVILLE.FR, RUBRIQUE «ACTUALITÉ».

➔ Pour toutes questions sur nos projets, n'hésitez pas à nous contacter : saisonniers@lesbelleville.fr 04 79 00 22 11 / 04 79 00 23 20.



LES PROJETS POUR 2016

- Bilans de santé en station, avec la CPAM ;
- Evaluation et actions pour la prévention des risques psychosociaux (stress au travail), avec la Région Auvergne - Rhône-Alpes ;
- Permanences à Villarlurin (fréquences à adapter selon la demande) ;
- Formation à distance DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires), avec l'association Utop Montagne ;
- Renouvellement des postes informatiques à disposition des usagers (S).

LES SUBVENTIONS (SOUS RÉSERVE DE VALIDATION)

- 17 500 € pour le label Maison de Service au public (MSAP), du Fonds national pour l'aménagement et le développement du territoire ;
- 17 500 € pour le label MSAP, du Fonds inter-opérateurs ;
- 12 000 € pour le projet prévention des risques psychosociaux, de la Région Auvergne - Rhône-Alpes
- 4 000 € pour le contrat aidé sénior, de l'Etat

Le montant total des subventions s'élève à 51 000 €, pour un budget prévisionnel de 95 000 €, soit 53 % de financement extérieur à la commune des Belleville. C'est un record depuis la création de ce service en 1991, car nous n'avions jamais dépassé le seuil de 40 % !

TAXE DE SÉJOUR : UN DISPOSITIF D'ÉQUIVALENCES DE CLASSEMENT

Le conseil municipal a décidé de mettre en œuvre les évolutions législatives introduites par la Loi des finances du 29 décembre 2014 relatives à la taxe de séjour. A compter du 1^{er} novembre 2016, les logements non classés sont assimilés à la catégorie "meublés de tourisme 2**" par équivalence. Le tarif est donc de 0,99 € (part communale : 0,90 € + part départementale : 0,09 €) par jour et par personne majeure.

Nous vous rappelons que la taxe de séjour constitue un moyen

indispensable de participation au financement de la promotion touristique et des équipements de nos stations et de la vallée des Belleville dans son ensemble. Elle permet également, d'améliorer la qualité d'accueil des clients sur notre territoire. Il est donc primordial de maintenir le niveau de perception du produit de la taxe de séjour et votre participation à ce dispositif est essentielle.

Créée le vendredi 22 avril 2016, cette instance collégiale regroupant les acteurs essentiels du tourisme sur le territoire communal est un lieu de partage des problématiques et des expériences, de renforcement de la cohésion des actions de chacun, de consolidation des positionnements de chaque station. Il s'agit de développer en interne un pôle d'expertise, à disposition des acteurs, en évitant de recourir à des prestations extérieures.

Le premier axe de travail, visant à rassembler les membres du comité autour d'une vision commune, porte sur une définition partagée de ce que nous sommes, à l'échelle de la vallée, avec nos atouts et nos contraintes, qui peuvent différer par station.

Two wooden directional signs for the 'MONTANA' trail. The left sign lists destinations: La Laverne, La Jette, La Spence, La Darnley, La Mendenhall, La Cannon, La Chisholm, and La Villard. The right sign lists destinations: La Hill, La Mendenhall, La Darnley, La Spence, La Chisholm, La Cannon, La Villard, and La Mendenhall. Both signs have a yellow section at the bottom with additional information.

LES RÉSULTATS SPORTIFS DE L'HIVER 2015/2016

Cet hiver, la station des Menuires a organisé les 103^e championnats de France "Elite" qui furent une belle réussite.

Ces 11 jours de compétition ont été grandement relayés par les médias et la vallée des Belleville a été encore une fois mise en valeur. Le club des sports remercie tous les services et les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation !

Encore une belle saison d'hiver sur le plan sportif, grâce aux bonnes performances de nos coureurs et, ce, dans les 3 disciplines qui composent les sections du club des sports des Menuires (ski alpin, ski nordique et snowboard). Lors de la saison d'hiver 2016/2017, 6 coureurs porteront les couleurs des Menuires au sein des Equipes de France. Une belle récompense du bon travail commencé il y a quelques saisons par l'ensemble des entraîneurs.

La section snowboard team des Belleville a récolté 9 titres de champion de France "Kids".

Elle se positionne dans le "top 5" national pour les catégories "jeunes". Ces bons résultats sont en partie l'aboutissement du projet sportif mis en place il y a quelques saisons par les différents entraîneurs et validé par les élus de la commission snowboard. Une mention spéciale à Guillaume Herpin qui, grâce à ses qualités techniques et les bons résultats de cet hiver, intègre le groupe "relève" de la FFS.

En ce qui concerne la section alpine,

3 jeunes des Menuires seront dans les collectifs nationaux pour la saison à venir : Rémi Falgoux, qui reste dans le groupe "Coupe d'Europe", Rudy Castellon et Emma Allemoz qui montent au sein du collectif "jeunes/juniors". C'est une grande satisfaction pour les différents entraîneurs qui ont fait progresser ces jeunes depuis plusieurs années. Les bons résultats des jeunes U16/U14 permettent à la section alpine de rester dans le "top 5" du classement national "Jeunes Top AFESA". Il faut souligner les bonnes performances dans les compétitions nationales et régionales des jeunes (filles et garçons) qui composent les effectifs U14 et U12. Nul doute que plusieurs coureurs de ces 2 groupes seront dans quelques années au sein des équipes du Comité et de la FFS.

En biathlon,

un grand bravo à Hugo Rivail qui, depuis 3 saisons, est en progression. Grâce aux bons résultats de cet hiver et des précédents, il intègre le collectif "Jeunes/Juniors" de la FFS.

En ski de fond, Renaud Jay nous a fait vibrer cet hiver lors des coupes du monde de sprint, et particulièrement à Planica en Slovénie lorsqu'il termine au pied du podium en individuel et sur la deuxième marche le lendemain dans la course par équipe. Il est aussi en progression constante depuis plusieurs saisons. Si les petits soucis physiques le laissent tranquille, il devrait être au top l'hiver prochain pour les championnats du monde et l'année suivante aux Jeux.

Cet hiver, le staff de la section nordique s'est renforcé d'un troisième entraîneur. Gaëtan Breyton a été chargé d'entraîner un groupe de grands dont les objectifs étaient différents : réintégrer le comité, préparer et faire

LES RÉSULTATS AUX MENUIRES

des longues distances ou commencer le DE "ski nordique". Cet apport d'un cadre supplémentaire a été très bénéfique pour l'ensemble des fondeurs et des biathlètes. Les groupes d'entraînement étaient moins chargés, plus homogènes, le suivi sur les courses a été plus régulier et les résultats des plus jeunes ont été bons lors des courses locales, régionales ou nationales. Les élus de la commission nordique aimeraient que ce troisième entraîneur soit reconduit l'hiver prochain.

L'ensemble des élus et des professionnels du club des sports aimeraient remercier la commune des Belleville pour la construction et la mise à disposition de la nouvelle salle et des toilettes à la tour de chronométrage sur le stade de slalom. C'est encore un plus pour les utilisateurs du stade et cette nouvelle installation a été appréciée de tous.

Le Club des sports des Menuires remercie l'ensemble des services, ainsi que les partenaires qui soutiennent tout au long de l'année les jeunes sportifs de la station.

- Les services : la Mairie des Belleville, la Mairie de Saint-Jean-de-Belleville, l'ESF, la SEVABEL, le service des pistes, la SOGEVAB, l'office de tourisme.
- Les partenaires : la Banque Populaire des Alpes, Opel By My Car, Menuires Immobilier, Art de Glisse "Skimium", Pneus Services 3 vallées "Profil +", Agence des Belleville / 3 Vallées Immobilier, Groupama, le restaurant le Grand Lac, Promo Jay, Grolla Verre, Marius Millet, Acten'Otel, Photo Hubert, MBS, l'ensemble des adhérents au club des "150".

Nous vous donnons rendez-vous cet été sur les diverses animations organisées par le club :

- Le 20 juillet et le 10 août pour les 2 lotos au centre sportif des Menuires.
- Le 15 juillet en soirée aux Menuires, le 12 août en soirée à Saint-Martin et le 21 août dans l'après-midi à l'occasion de la fête du plan de l'eau pour les courses de VTT à l'Américaine.
- Le 14 août avec la 5^e journée de l'Enduro des Belleville.

Le club des sports des Menuires

BRÈVES

LES SÉLECTIONS POUR LA SAISON 2016/2017

- **EQUIPE DE FRANCE** : Renaud Jay (fond), Hugo Rivail (biathlon), Emma Allemoz (alpin), Rudy Castellon (alpin), Rémi Falgoux (alpin) et Guillaume Herpin (snowboard).
- **DISTRICT DE TARENTEISE (ALPIN) "U21/U18"** : Romane Abouly, Bastien Cretet, Loevan Parand, Robin Guri, Malo Guillaume.
- **DISTRICT DE TARENTEISE (ALPIN) "U16"** : Lily Zoé Krauss, Loïs Abouly, Mathilde Brodier, Sarah Gourgoux, Ulysse Cretin, Antoine Fressard.



LES RÉSULTATS DE LA SECTION ALPINE

SENIORS

- **Rudy Castellon** : 2 victoires (en géant) et 4 podiums (2 en géant et 2 en slalom) sur les courses FIS, 28^e en slalom lors de la coupe d'Europe de Val Cenis début janvier, 1 podium "3^e" au classement général du Ski Chrono National Tour Technique, termine la saison dans les 100 mondiaux "89^e" en géant.

U 21 (JUNIORS)

- **Rémi Falgoux** : 2 victoires (en géant) et 2 podiums (géant, super-géant) en U21 sur les courses FIS, vice-champion de France U21 en super combiné lors des championnats de France "Elite" aux Menuires, termine la saison à la 5^e place en géant et à la 9^e place en slalom au classement mondial par année d'âge.

U 18 (CADETS)

- **Romane Abouly** : 1 podium (en slalom) en U21 sur les courses FIS, 20^e au classement général du circuit "Ladies Night Tour", termine la saison, 3 fois dans les 100 premières (slalom, super-géant, descente) au classement mondial par année d'âge.

U 16 (MINIMES)

- **① Emma Allemoz** : 2 victoires "super-géant et slalom" sur les épreuves de la coupe d'argent (compétitions régionales), 1 victoire en slalom et 1 podium en super-géant lors de la finale du circuit "Ecureuil d'Or" à Font Romeu, termine la saison à la 2^e place du classement général du circuit "Ecureuil d'Or", 2 victoires "géant et slalom" et 1 podium "3^e" en super-géant lors des épreuves du championnat de France U16/U18 aux Menuires, 1 podium "3^e" au slalom de la course internationale de la "Scara" à Val d'Isère.

U 14 (BENJAMINS)

- **② Ulysse Cretin** : 2 victoires et 2 podiums lors des coupes de bronze (compétitions du district de Tarentaise), 1 victoire et 2 podiums sur les épreuves de la coupe d'argent (compétitions régionales), vainqueur du parallèle au Coq d'Or à l'Alpe d'Huez.
- **③ Sarah Gourgaux** : 1 victoire et 1 podium lors des coupes de bronze (compétitions du district de Tarentaise), 1 victoire et 3 podiums sur les épreuves de la coupe d'argent (compétitions régionales).

U 12 (POUSSINS)

- **④ Chloé Fraise** : dans l'année d'âge : 2 victoires et 2 podiums lors des coupes de bronze (compétitions du district de Tarentaise), dans l'année d'âge et au général : 2 victoires sur les épreuves de la coupe d'argent et gagnante du classement général des coupes d'argent (compétitions régionales), quart de finaliste au parallèle du Coq d'Or.

GROUPE MÉTIERS DE LA MONTAGNE

- **Pierrot Bondier (U18), Victor Rosset, Lola Martinez (U16)** : vainqueurs dans leur catégorie du classement général des Grands Prix de Tarentaise.



LES RÉSULTATS DE LA SECTION NORDIQUE

SENIORS

- ① **Renaud Jay** : coupe du monde de ski de fond : 7^e en sprint libre à Davos en Suisse, 4^e en sprint libre à Planica en Slovénie, 2^e en team sprint à Planica en Slovénie avec Baptiste Gros, 10^e en sprint libre à Gatineau au Canada, 15^e au classement général de la coupe du monde de sprint. Circuit OPA (coupe d'Europe de ski de fond) : 3^e en sprint libre à Planica en Slovénie. Longue distance : 3^e à la Bornandine.
- ② **Loïc Guignonnet** : longue distance : 4^e au marathon de Bessans, 3^e au marathon de la Dolomitenlauf à Obertilliach, 1^{er} à l'envolée nordique avec Antoine Agnelet, 4^e à la Bornandine, 8^e au marathon des Glières, 8^e au classement général FIS Marathon Cup. Challenge Savoie Nordique Trophée du Beaufort : 5^e au critérium de la 1^{re} neige aux Glières, 3^e en skiathlon à Naves.

JUNIORS (U21)

- **Julie Cardon** : Samse National Tour (coupe de France de biathlon) : 3^e en poursuite à Bessans, 3^e en individuel à Prémanon, 1^{er} en sprint à Prémanon, 2^e en sprint aux Contamines, 5^e au classement général. Samse National Tour (coupe de France de ski de fond) : 4^e en mass start libre à La Clusaz, 4^e en mass start libre à Méaudre. Championnat de France de biathlon : 5^e en sprint à Bessans, 4^e en poursuite à Bessans, 3^e en mass start à Méribel, 4^e en relais.

JEUNES (U19)

- ③ **Hugo Rivail** : Circuit Alpen Cup : 6^e en sprint à Obertilliach en Autriche, 7^e en poursuite à Obertilliach en Autriche. Samse National Tour (coupe de France de biathlon) : 2^e en sprint à Bessans, 3^e en poursuite à Bessans, 3^e en mass start à Prémanon, 1^{er} en sprint aux Contamines, 1^{er} en individuel à Peisey, 1^{er} en poursuite à Peisey, 3^e au classement général. Course nationale biathlon : 1^{er} en sprint à Prémanon.

CADETS (U16)

- **Noa Bondier** : 3^e au marathon de Bessans, 1^{er} au derby nordique de Champagny, 1^{er} à la Savoyarde, 1^{er} au marathon des Glières. Challenge Savoie Nordique Trophée du Beaufort : 2^e en mass start libre à Bessans.

MINIMES (U14)

- ④ **Victor Cullet** : 1^{er} au derby nordique de Champagny, 1^{er} à la Savoyarde. Challenge Savoie Nordique Trophée du Beaufort : 2^e au biathlon cross à La Féclaz, 1^{er} au biathlon à Bessans, 1^{er} au championnat de Savoie en classique à Champagny, 1^{er} au championnat de Savoie en biathlon aux Saisies, 1^{er} en mass start libre à Bessans, 1^{er} au Ko classique de Valloire, 1^{er} en individuel classique à Pralognan, 1^{er} au marathon du Grand Bec, 1^{er} à l'étoile des Saisies. Challenge national nordique U14 (Championnat de France) : 1^{er} en biathlon, 7^e en individuel classique, 2^e au classement cumulé des 2 courses.

BENJAMINS (U12)

- ⑤ **Milhan Laissus** : 1^{er} au derby nordique de Champagny, 2^e à la Savoyarde. Challenge Savoie Nordique Trophée du Beaufort : 2^e au championnat de Savoie en classique à Champagny, 5^e au championnat de Savoie en biathlon aux Saisies, 2^e en mass start libre à Bessans, 4^e en individuel classique à Pralognan, 3^e à l'étoile des Saisies.

LES RÉSULTATS DE LA SECTION SNOWBOARD

MINIMES (U14)

- ① **Guillaume Herpin** : 3 titres de champion de France Kids "combiné, géant parallèle et SBX" à Valloire, une 2^e place dans la catégorie aux championnats de France "Elite" "Big Air" à Isola 2000.

BENJAMINS (U12)

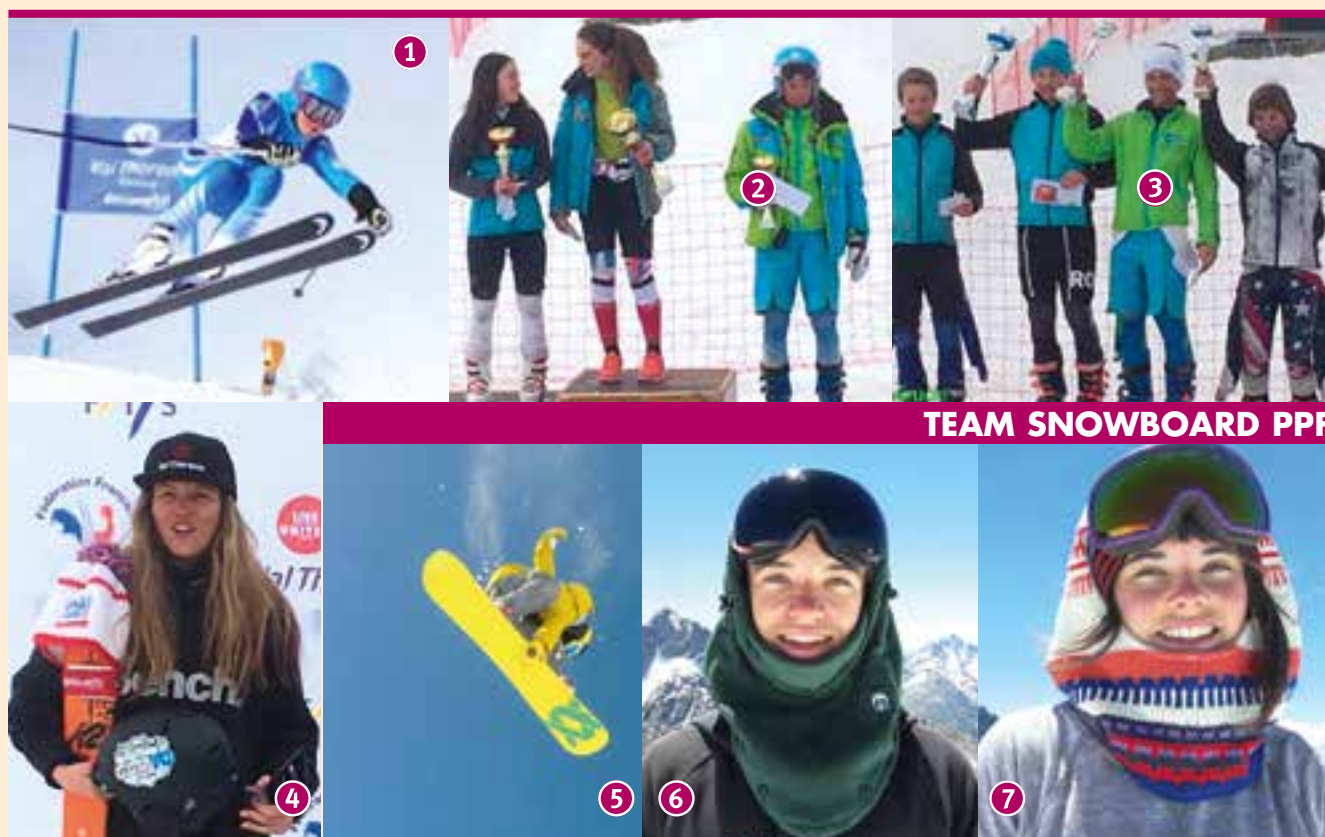
- ② **Pacôme Goudeau** : 1 titre de champion de France Kids "SBX" à Valloire, 1 podium dans la catégorie aux championnats de France Kids "Combiné" à Valloire.
- ③ **Margaux Herpin** : 2 titres de championne de France Kids "Combiné et SBX" à Valloire, 2 podiums dans la catégorie aux championnats de France Kids "géant parallèle et slopestyle" à Valloire.
- ④ **Molly Phillips** : 2 podiums dans la catégorie aux championnats de France Kids "combiné et slope style" à Valloire.

POUSSINS (U12)

- ⑤ **Samuel Traquet** : 1 titre de champion de France Kids "SBX" à Valloire.
- ⑥ **Léonie Hudry** : 2 titres de championne de France Kids "géant parallèle et combiné" à Valloire, 1 podium dans la catégorie aux championnats de France Kids "SBX" à Valloire.
- ⑦ **Lucy Trew** : 1 podium dans la catégorie aux championnats de France Kids "slopestyle" à Valloire.



LES RÉSULTATS À VAL THORENS



TEAM SNOWBOARD PPF

LES RÉSULTATS DE LA SECTION ALPINE

EQUIPE DE FRANCE GROUPE VITESSE

- **Adrien Théaux** : 3^e en combiné alpin à Wengen (Autriche), 1^{er} en descente à Santa Caterina (Italie), 11^e du classement général, 7^e en super-G, 6^e en combiné, 7^e en descente, vice-champion de France en super-G.

GROUPE FIS

- **Greg Galeotti** : 6 podiums dont 2 victoires, 3^e aux championnats de Belgique, 1^{er} du classement technique du Ski Chrono National Tour.
- **Lucie Diaz** : 3 podiums.
- **Corentin Aurard** : 3^e à la Coupe de France à Val Thorens.

U 16 (MINIMES)

- **① Kelly Berthon** : 2^e du super-G des Ecureuils d'Or (Font Romeu), 4^e au géant des Ecureuils d'Or (Isola), 4^e du géant des championnats de France U18/U16 (Les Menuires), 6^e au classement des Ecureuils d'Or.
- **Andrea Monier** : 2^e en slalom géant au Grand Prix de Tarentaise à Val Thorens
- **Frantisek Prikryl** : 3^e à la Coupe d'Argent en slalom (Les Saisies), 7^e aux Ecureuils d'Or en super-G et slalom (Font Romeu).

U 14 (BENJAMINS)

- **② Mathilde Vidoni** : 2^e en slalom à la Jugend Cup, 4^e au championnat de France en géant (Risoul), 2^e en Coupe d'Argent en géant (Les Arcs), 4^e en parallèle lors des Coqs d'Or (L'Alpe d'Huez), 3^e à la Coupe de Bronze à Courchevel, 3^e du classement général Coupe de Bronze, 2^e à la Coupe de Bronze en géant (Val d'Isère), 2^e à la Coupe de Bronze en géant (Méribel), 4^e du classement général championnat de France.
- **③ Jules Heude** : 1^{er} 2003 (6^e du général) du classement Coupe de Bronze, 2^e à la Coupe de Bronze en géant (Méribel), 3^e (2003) à la Coupe d'Argent (Corbier) (21^e au général), 3^e (2003) à la Coupe d'Argent en géant (Les Arcs) (12^e au général).
- **Gaétan Gorini** : 3^e (2003) au classement général - Coupe de Bronze, 2^e (2003) à la Coupe d'Argent en géant (Les Arcs) (8^e au général).
- **Victor Olivieri Jay** : 1^{er} (2003) à la Coupe de Bronze à Courchevel, 2^e et 3^e à la Coupe d'Argent en slalom (Les Aillons) (en 2003).
- **Tom Barnoin** : champion de France de ski cross lors des GMX (Les Arcs), finaliste lors de la Rider Kid's (Val Thorens), 4^e en slalom à la Jugend Cup (Italie).

U9

- **Lola Urroz** : 3^e à la Microcoupe Tarentaise à Valmorel.
- **Victor Haghighat** : 1^{er} à la Microcoupe Tarentaise à Valmorel.
- **Paolo Guzzo** : 2^e à la Microcoupe Tarentaise à Valmorel.
- **Noa Barnoin** : 3^e à la Microcoupe Tarentaise à Valmorel.

U8/10

- **Victor Haghighat** : 4 fois 2^e, 1^{er} en 2007 sur des Coupes de Bronze.
- **Yvona Prykril** : 1 fois 3^e, 1 fois 2^e, 1^{re} en 2007 sur des Coupes de Bronze.
- **Chloé Monnier** : 1 fois 1^{re}, 3^e à la Microcoupe Tarentaise à Valmorel.
- **Raphaël Dorel** : 1^{er} à Val Thorens.
- **Maisie Scott Labbé** : 1^{er} en U8, 3^e en U8.

GROUPE GRAND PRIX

- **Kelly Berthon** : 1^{re} du général à Val Thorens - Grand Prix.
- **Lilian Aurard** : 2^e en slalom à Méribel, 2^e en slalom à Pralognan, 2^e en géant aux Menuires, 2^e du général en U18 Master (GP) groupe ski cross.
- **Gabin Pellissier** : champion de France U18.

LES RÉSULTATS EN SKI-CROSS

EQUIPE DE FRANCE

- **Jean-Frédéric Chapuis** : globe de cristal au classement général de la saison 2015/2016, 4 podiums, 9^e au SX des X-Games, 1^{er} au Chrono d'Or Freestyle.

LES RÉSULTATS DE LA SECTION SNOWBOARD

EQUIPE DE FRANCE DE SNOWBOARD CROSS

- **Chloé Trespeuch** : 5 podiums en coupes du monde de snowboard cross dont 1 victoire en Corée, 4^e du classement général, 6^e aux X-Games à Aspen. Championne de France.

LES RÉSULTATS EN SNOWBOARD FREERIDE

GROUPE COUPE DU MONDE

- **Téo Jedrzejczyk** : 1^{er} au World Tour Qualifier à Vars, 2^e aux Arcs, 3^e au Freeride World Tour 3 étoiles à Sainte-Foy.

LES RÉSULTATS DE LA SECTION FREESKI

- **Max Gisin** : 7^e au championnat de France 2016.
- **④ Lou Barin** : vice-championne de France de slopestyle 2016, 2^e du SFR Freestyle Tour de Vars, médaillée d'argent aux JO Jeunes de Lillehammer, 2^e de la coupe de France à Val Thorens.
- **Baptiste Parmentier** : 3^e du critérium national de La Clusaz, 2^e du critérium régional de La Plagne, 2^e du SFR Tour de Val Thorens, 4^e du SFR Tour de Vars.

LES RÉSULTATS DU TEAM SNOWBOARD PPF

MINIME

- **⑤ Noé Laroche** : champion de France minimes en big air.

CADETS

- **⑥ Nathan Gray** : 5^e au championnat de France masculin de slope style et big air, 3^e au championnat de France cadet slope style et big air.
- **⑦ Thalie Laroche** : JO Jeunes : 4^e en slope style, 11^e en half pipe. Mondiaux juniors : 7^e en slope style, 5^e en big air. Championne de France de slope style. Championne de France de big air.

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNE : un bilan d'actions très positif



Rencontre avec les professionnels le 27 avril 2016



Opération solidarité organisée au profit de l'association Rêves le 5 juin 2016



Ramassage des déchets par les écoliers le 26 mai 2016



Concours de sculptures de déchets le 22 juin 2016

Ce mandat 2015/2016 aura été riche en événements et animations : rencontre organisée le 27 avril 2016 avec de nombreux professionnels de la commune (régie des pistes, apiculture, office de tourisme, centre de secours, police municipale, gendarmerie, architecture, puériculture, services techniques municipaux, organisme de sécurité sur les routes), qui a connu un beau succès, opération solidarité au profit de l'association Rêves, ramassage des déchets aux Menuires, concours de sculptures à partir de déchets ...

C'est une belle année qui se termine. Rendez-vous en septembre pour de prochaines élections !

DU CÔTÉ DE L'ASSOCIATION BELLEVILLOISE POUR L'ENFANCE

L'accueil de Loisirs des Maxi Pouss ouvre cet été du mercredi 6 juillet au mercredi 31 août 2016. Les enfants sont accueillis de 3 ans (scolarisés) à 12 ans aux Grangeraies dans le local des Piou-Piou, du lundi au vendredi de 8h à 18h (fermé les jours fériés). Une navette au départ de Val Thorens est mise en place à 9h avec un retour à 18h (devant la garderie des Ouistitis).

• Programme :

Cet été sera "l'été de tous les défis" ! De l'Euro 2016 à Top chef spécial enfant en passant par Koh Lanta, et sans oublier les jeux olympiques de Rio, viens t'amuser et accomplir des missions incroyables ! Sorties à la journée le mardi (balade) et le jeudi (piscine).

Programme détaillé tous les 15 jours à consulter sur le site www.abesmb.fr



MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Inscriptions le 10 du mois pour le mois suivant sur le site www.abesmb.fr, rubrique ALSH les Maxi Pouss.

Les inscriptions peuvent se faire à la journée ou à la demi-journée. Tarif en fonction de votre quotient familial.



CONTACTS

alsh@abesmb.fr
Téléphone : 06 80 76 00 51 ou 04 79 00 20 57.



CONTACTS

Les Mini Pouss : 04 79 00 20 57 ou crecheminipouss@abesmb.fr

Les Ouistitis : 04 79 00 09 20 ou crecheouistitis@abesmb.fr

ÇA BOUGE DANS LES ÉCOLES !

A VILLARLURIN



La rencontre des petites écoles

Le 3 juin 2016, les enfants des écoles de Villarlurin, Hautecour, Feissons sur Salins, Vulmix, Pussy, Doucy, Bonneval et La Gurraz se sont réunis autour du plan d'eau d'Hautecour. Ils étaient 170 à se confronter dans des épreuves sportives qui permettent aux enfants de tester leur habilité technique (vélo trial, parcours d'orientation, jeux de boules et balles).



A la découverte du Puy de Dôme

Du 13 au 15 juin 2016, toute l'école est partie en classe verte dans le Puy de Dôme. Nous avons visité le parc Vulcania et, encadrés par des guides, nous avons pu faire des randonnées sur les cratères des volcans (Puy de la Vache, Puy de Dôme) et autour du Lac de Servière.



Le Défi des Pirates

C'est toujours un moment magique que de participer à ce défi où 8 écoles se sont confrontées le jeudi 23 juin 2016. Les élèves du cycle 3 (CE2/CM) ont gagné un beau tas de "Morel d'or" qui leur a permis de se classer 2^e et de rentrer avec une belle coupe à l'école. Leur œuvre d'art (des mots fléchés sur le thème de la piraterie) exposée depuis le 3 juin dernier dans l'entrée de la piscine leur a aussi permis de remporter le 1^{er} prix parmi les écoles présentes ce jeudi. Bravo à eux, il faudra maintenant attendre juin 2018 pour disputer un nouveau défi !



Fête de l'école

Le 25 juin dernier, un spectacle a été présenté par les enfants à partir d'une œuvre théâtrale lue en classe "Le long voyage du pingouin vers la jungle". L' APE a organisé un repas ainsi que des jeux pour les enfants : chamboule-tout, pêche à la ligne, atelier maquillage, pinata et des enveloppes gagnantes. Enfin, 6 élèves de CM2 ont reçu des mains de Georges Danis, maire délégué de Villarlurin, un dictionnaire pour leur entrée au collège.



①



②



③

A L'ÉCOLE DE SAINT-MARTIN

- ① Participation aux Chemins de la Mémoire à La Bridoire, pour les CE2-CM1 et CM2, le 10 juin 2016.
- ② Sortie Vanoise à Champagny-le-Haut pour les CM1 et CM2, les 23 et 24 juin 2016. Au programme, nuit au refuge Le Bois et promenade jusqu'au refuge des Glières, au pied du glacier de l'Epena.
- ③ Spectacle de fin d'année, avec le concours de Stéphanie Obriot, musicienne intervenante en milieu scolaire, suivi de la fête de l'école organisée par l'APE Les P'tits Loups, le 28 juin 2016. A cette occasion, un bel hommage a été rendu à Malène Steen de la part de ses collègues enseignantes, des élèves et de la présidente de l'APE, Kate Trew. Malène quitte en effet l'école de Saint-Martin après 9 ans d'enseignement. Elle rejoindra Fabienne Blanc-Tailleur à l'école de Villarlurin dès la rentrée scolaire 2016-2017.
- ④ Sortie au plan d'eau d'Hautecour pour les CP et CE1, le 24 juin 2016.



④



A L'ÉCOLE MATERNELLE DE PRARANGER

Une sortie scolaire à Aix-les-Bains

Mardi 14 juin, nous sommes allés avec les copains du CE1 et CE2 à Aix-les-Bains. Le matin, nous avons visité l'aquarium avec les poissons présents dans le lac : poisson-chat, silure, carpe, brochet, truite, omble-chevalier, esturgeon, lotte, anguille, écrevisses, tortue... Nous avons pu les toucher dans un bassin tactile et les nourrir pour qu'ils s'approchent... C'était trop rigolo car ils nous chatouillaient les mains et nous aspiraient le pouce ! Après avoir récupéré notre sac, nous avons marché sur l'esplanade le long du lac pour nous rendre au port de plaisance où nous avons pique-niqué sous une belle éclaircie. L'après-midi, nous avons fait une croisière sur le lac. Le bateau était luxueux et spacieux. Le capitaine nous a donné de nombreuses explications sur la faune, la flore, les massifs et l'histoire du lac. C'était très intéressant. Nous avons même pu monter sur le pont pour profiter de la vue et du plein air. Quelle magnifique journée !



Visite de la bergerie de Susan et Serge Jay au Châtelard

Lundi 6 juin, nous sommes partis à pied de l'école pour nous rendre au Châtelard. Tous les enfants ont bien marché, sans râler, malgré les kilomètres ! Serge et Suzanne nous attendaient avec du lait de brebis pour nous redonner des forces. Nous sommes allés dans le parc des brebis avec Serge et nous avons essayé de les apprivoiser en les approchant tout doucement pour les caresser. Serge nous a donné des explications sur son métier, les brebis et la fabrication du fromage. Nous avons pique-niqué dans le champ et terminé le repas avec la tomme de brebis distribuée par Serge. Après le repas nous avons visité la cave où sont affinées les tommes : c'était noir et humide pour que la croûte se forme. Nous avons visité la bergerie où les bêtes se reposaient avant la deuxième traite. Elles ont toutes un prénom et Serge les reconnaît toutes : il y en a 58 ! Suzanne nous a fait goûter les bugnes et la "cruche" pendant que Serge préparait la "trantsa". Nous avons été très touchés par l'accueil, la gentillesse et la disponibilité de Serge et Suzanne. Quelle journée riche en découverte !



A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE PRARANGER

La kermesse et le spectacle

Mercredi 15 juin l'association des parents d'élèves de Praranger "Les Joyeux Lutins" avait organisé la kermesse. Nous avons pu présenter notre spectacle à tous les parents. Les petits avaient préparé des danses, les CM ont chanté et dansé et nous, nous avons préparé des saynètes drôles. A la fin du spectacle, tous les enfants de l'école maternelle et élémentaire ont chanté ensemble "On écrit sur les murs" des Kids United. Nous avons passé un très bon moment ensemble. Après le barbecue, nous avons pu jouer à tous les stands et gagner plein de petits cadeaux. Nous avons aussi fait une bataille d'eau, c'était trop rigolo. Les CE



A L'ÉCOLE MATERNELLE DE VAL THORENS

① Montée à la Cime Caron, le 29 avril 2016

② Sortie détente au bowling de Val Thorens, le 3 mai 2016

SEMAINE DES COPROPRIÉTAIRES

18 au 22 avril 2016

Organisée depuis de nombreuses années, cette semaine est devenue un rendez-vous incontournable et une belle occasion de fêter la fin de saison ! Les services se sont mobilisés pour faire découvrir aux propriétaires de la commune les coulisses de la station avec des prestations de grande qualité : sortie raquettes, randonnée, balade en dameuse, etc., le tout sous le signe de la convivialité ! A noter la présence de Jacques Théaux qui, à 97 ans, a participé au slalom...



①

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

Cette cérémonie commémorative de la 2^{ème} Guerre Mondiale a réuni les élus, les anciens combattants, les pompiers, les gendarmes et la population. Après le dépôt de gerbe au monument aux morts et les messages officiels lus par Claude Jay, 1^{er} adjoint au maire, et le président des anciens combattants, Gaston Jay, l'assemblée s'est recueillie en hommage aux disparus, avant de partager le verre de l'amitié.

②

DON DU SANG

25 avril 2016

92 personnes ont répondu à l'invitation du centre de transfusion afin de faire don de leur sang. 4 d'entre elles donnaient pour la première fois. Les prochaines collectes auront lieu les lundi 5 septembre et 14 novembre 2016. Continuez à venir nombreux !

③

REMISE D'UN TROPHÉE TERRITORIAL À NOTRE DAME DE LA VIE

14 mai 2016

Dans le cadre du 20^e anniversaire de la panthéonisation d'André Malraux, un colloque a été organisé à Moûtiers sur le thème du "Patrimoine vivant du XX^e siècle : le patrimoine local à l'échelon territorial".

À cette occasion, la commune des Belleville s'est vue décerner un prix territorial pour le sanctuaire de Notre Dame de la Vie. Réalisé par l'artiste local Thierry Jay, le trophée a été remis le 14 mai dernier à Noëlla Jay, adjointe au Maire, en présence de Chrystelle Vidamment, secrétaire générale de l'association "Amitiés Internationales André Malraux", et d'Alain Merinos, conservateur en chef honoraire du patrimoine auprès du ministère de la Culture. Après une présentation du sanctuaire par Sylvie Gotteland, référente du territoire de la Tarentaise pour la FACIM, un petit groupe s'est rendu sur place pour découvrir les splendeurs de la chapelle restaurée.

RESTAURATION D'ORATOIRES : appel à souvenirs et aux bonnes volontés !

A plusieurs reprises déjà, la commune a contribué à la restauration d'oratoires, comme ceux de Saint-Marcel ou du Villard, en fournissant les matériaux utiles à la réfection, les travaux étant réalisés par des particuliers. Ces petits édifices appelant à la prière font partie de notre patrimoine religieux et revêtent encore un intérêt pour de nombreuses personnes. C'est pourquoi, il est intéressant de les sauvegarder, voire de les reconstruire. Nous nous intéressons aujourd'hui aux oratoires des Priots et des Menuires, tous deux aujourd'hui disparus.

L'ORATOIRE DES PRIOTS

Il ne reste aucune trace de cet oratoire qui a été détruit complètement. La commune ne dispose pas de photographie. C'est pourquoi, en octobre 2015, Philippe Pouchelle, conseiller municipal, et son épouse ont accompagné Caroline Jay, habitante du chef-lieu aujourd'hui décédée, qui se souvenait précisément de l'emplacement de cet oratoire.

Caroline Jay indique
l'emplacement de l'ancien
oratoire des Priots



Ancien oratoire de Necou

Si vous souhaitez vous impliquer dans ces restaurations, merci de contacter Nicole Jay au 06 72 38 00 50.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une découverte culturelle et spirituelle de l'art religieux montagnard (chapelles, oratoires, croix), guidée par Jean-Paul Bergeri, est proposée le mardi 26 juillet 2016. Rendez-vous à 14h sur le parvis de l'église de Saint-Martin.

L'ORATOIRE DES MENUIRES

Pour celui-ci, des photographies transmises par André Jay permettent de le situer précisément, vers l'hôtel Hillary (autrefois Chalet 2000), et d'envisager une reconstruction à l'identique.

La commune est à la recherche d'éléments permettant la reconstruction de ces édifices (photographies, mémoire collective...). Il serait également intéressant d'en connaître les saints protecteurs. Comme précédemment, la collectivité s'engage à fournir les matériaux si des habitants sont prêts à donner de leur temps pour réaliser les travaux.

JEAN-CLAUDE PIERREFITTE DÉCROCHE DE NOUVELLES DISTINCTIONS POUR SON INVENTION

Après une médaille d'or au concours Lépine européen obtenue en septembre 2015, l'invention de Jean-Claude Pierrefitte, une machine à golfer connectée, est à nouveau primée avec une médaille d'or du concours Lépine international de Paris 2016, une deuxième médaille en or décernée par l'Organisation Mondiale de la propriété intellectuelle, ainsi qu'un prix spécial et un certificat international de l'OMPI-WIPO. S'il existe différents simulateurs de golf, celui-ci fait appel pour la première fois à la réalité virtuelle et augmentée, en utilisant les dernières technologies de pointe dans ce domaine. Sélectionné à la suite d'un concours d'appel à projet pour rentrer en incubateur de start up à Outdoorsportvalley Annecy Base Camp, la prochaine étape du projet sera donc, durant ces mois à venir, de créer une entreprise en vue de commercialiser la machine à golfer. Destiné initialement aux écoles de golf et handigolf, le concept est également prévu pour équiper des salles de fitness, des centres sportifs et de loisirs, mais aussi, pour les grandes entreprises et le bien-être au travail. Le but est de faciliter l'accès et la pratique du golf pour un public plus large et en toute saison.



BRÈVES

SOGEVAB : APPEL À BÉNÉVOLES

Le succès d'un événement sportif est tout simple : plaisir, partage, convivialité, conjugués avec envie, professionnalisme et passion... La clé : vous et nous !

VOUS : Madame, Monsieur, avec un profil particulier... le vôtre. Sportif ou non, si vous avez envie de partager des moments inoubliables hors de la routine habituelle, rejoignez-nous !

DANS QUELS OBJECTIFS ?

- mieux vous connaître,
- être informé régulièrement sur tous les événements auxquels vous pouvez participer dans la Vallée des Belleville,
- partager ensemble des joies et des frissons toute l'année...
- créer une vraie équipe de bénévoles Les Menuires - Val Thorens.

Nous vous suggérons de vous inscrire sur notre nouvelle application :

sogevab.bene.livetrail.net.

On compte sur vous !

L'AGENDA DE L'ÉTÉ

JUILLET 2016

- 5** • Fête des Bruyères, aux Menuires
- 9&10** • Coupe du monde de VTT Trial, aux Menuires
- 3 Vallées Addict Tour, aux Menuires et à Val Thorens
- 10** • Inauguration des travaux du sanctuaire Notre Dame de la Vie suivi d'un concert baroque

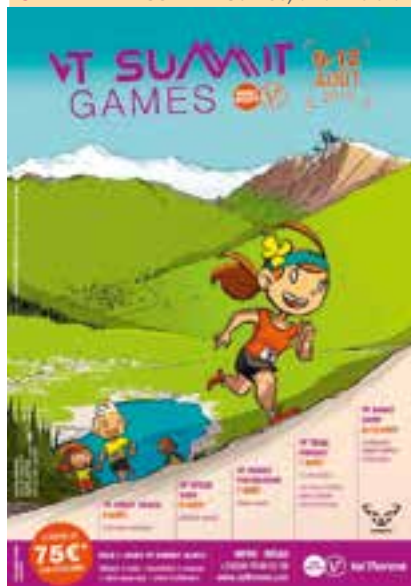


- 10→16** • Semaine à thème "Musiques", à Val Thorens
- 12** • Fête des Bruyères, aux Menuires
- 13** • Braderie des commerçants, aux Menuires
- Bal populaire et feu d'artifice, à Val Thorens
- 14** • Feu d'artifice et bal, aux Menuires
- 15** • Course VTT en relais par 2, aux Menuires
- 17** • Fête du village, à Praranger
- 17→23** • Semaine à thème "Nature et montagnes : Parc de la Vanoise", à Val Thorens
- 19** • Fête des Bruyères, aux Menuires
- 20** • Concert duo saxophone et piano, à 17h à l'église de Saint-Martin
- 21** • Marché artisanal, à Saint-Martin
- 23** • Fête du village, à Villarabout
- 24** • Braderie des commerçants, à Val Thorens
- Vide grenier, à Saint Martin
- 24→29** • Semaine du Patrimoine, à Saint-Martin
- 24→30** • Semaine à thème "Les mystères de la magie", à Val Thorens
- 26** • Découverte de l'art religieux montagnard, rendez-vous à 14h sur le parvis de l'église de Saint-Martin.
- Fête des Bruyères, aux Menuires
- Braderie des commerçants, aux Menuires

- 28** • Marché artisanal, à Saint-Martin
- Fête des bergers au chalet d'alpage, Chez Pépé Nicolas
- Concert Tango Gloria de Palmieri (Fêtes musicales de Savoie), à 21h à l'église de Saint-Martin
- 29** • Comédie "Un air de famille" interprétée par la troupe du Théâtre des Belleville, à 20h30 à la salle des fêtes du chef-lieu
- 30&31** • Rencontre de la bière artisanale, à Saint-Martin
- 31** • La Bourgui, aux Menuires
- 31→6/08** • Semaine à thème "Cirque en folie - cabriole et jonglerie", à Val Thorens

AOÛT 2016

- 1^{er}→7** • Semaine de la pétanque, à Val Thorens
- 2** • Vide grenier, aux Menuires
- Fête des Bruyères, aux Menuires
- 3** • Festival des sosies Revues Parisiennes, à Val Thorens
- 3** • Concert "Venise - De l'église au palais", à 21h au Sanctuaire Notre Dame de la Vie
- 4** • Marché artisanal, à Saint-Martin
- 5** • Comédie "Un air de famille" interprétée par la troupe du Théâtre des Belleville, à 20h30 à la salle des fêtes du chef-lieu
- 5→12** • VT Summit Games, à Val Thorens



- 7** • Concours de pétanque, à Val Thorens
- Braderie des commerçants et vide grenier, à Val Thorens
- Concours de pêche, au Bettaix
- 7→13** • Semaine à thème "Étoiles filantes et sports", à Val Thorens
- 8→10** • Nuits étoilées (selon météo), à Val Thorens
- 9** • Fête des Bruyères, aux Menuires
- 10** • Braderie des commerçants et vide grenier, aux Menuires
- 11** • Marché artisanal, à Saint-Martin
- Concert Orchestre de Chambre Arpeggione (Fêtes musicales de Savoie), à 21h à l'église de Saint-Martin
- 12** • Course VTT en relais par 2, à Saint-Martin
- Comédie "Un air de famille" interprétée par la troupe du Théâtre des Belleville, à 20h30 à la salle des fêtes du chef-lieu
- 13** • Street Race, à Saint-Martin-de-Belleville
- 14** • Enduro des Belleville, aux Menuires
- 14** • Bal populaire et feu d'artifice, à Val Thorens
- 14→20** • Semaine à thème "Vent", à Val Thorens
- 15** • Fête du 15 août, à Saint-Martin
- 16** • Fête des Bruyères, aux Menuires
- 18** • Marché artisanal, à Saint-Martin
- Comédie "Un air de famille" interprétée par la troupe du Théâtre des Belleville, à 20h30 à la salle des fêtes du chef-lieu
- 21** • Fête du Plan de l'Eau, aux Menuires
- 21→27** • Semaine à thème "Festi'family", à Val Thorens
- 23** • Ping Tour, à Val Thorens

SEPTEMBRE

- 3** • Journées portes ouvertes de l'aéro-club de Saint-Martin-de-Belleville, sur le site de l'Arpette

ZOOM SUR 3 ÉVÉNEMENTS



① COUPE DU MONDE DE VTT TRIAL AUX MENUIRES les 9 et 10 juillet 2016

Les meilleurs trialistes mondiaux sont attendus aux Menuires pour offrir un spectacle à couper le souffle. 120 compétiteurs provenant de 22 nations s'affronteront sur une des épreuves les plus prisées du circuit UCI. Les pilotes devront dompter des blocs de roche et autres modules insolites répartis en zones sur le thème de la montagne. A noter que 5 français font partie des 10 meilleurs mondiaux, dont Vincent Hermance, champion du monde en titre. Tout le programme sur <http://coupedumondetrial.lesmenuires.com>



② DEUXIÈME RENCONTRE DE LA BIÈRE ARTISANALE À SAINT-MARTIN les 30 et 31 juillet 2016

Rendez-vous au cœur du village de Saint-Martin pour une rencontre avec les brasseurs artisanaux de France. Les brasseries Val dieu, Les Cimes, Les 3 Vallées, Ninkasi, la Sabaudia, Elixkir, Dulion, La Roteuse de l'Arclusaz seront présentes pour faire découvrir leurs productions samedi de 11h à 22h et dimanche de 11h à 19h. Pour compléter le programme de ce week-end : braderie des commerçants, ateliers sur le thème du bois pour les enfants, concerts (Les Tuaz en journée, Cover Dose et Fuzz en soirée) et vente de choucroute par le Snowboard Team des Belleville.

③ VT SUMMIT GAMES du 5 au 8 août 2016

4 courses, 1 marche festive, 1 boost camp : Val Thorens booste la course à pied en montagne avec des formats inédits.

- **VT Crazy Cross - vendredi 5 août** : ce nouveau format, inspiré par le champion olympique de ski cross Jean-Frédéric Chapuis, consiste en une descente en mode sprint tout terrain sur un parcours freestyle : mouvements de terrains, sauts, virages relevés... Le départ est donné à quatre et les deux premiers arrivés passent à la manche suivante.
- **VT Speed 3200 - samedi 6 août** : le Kilomètre Vertical le plus haut des Alpes françaises avec une arrivée à 3 200 mètres d'altitude.
- **VT Trail Pursuit 42,5 km et 12 km - dimanche 7 août** : ce format donne le départ des femmes 1h30 avant celui des hommes pour une véritable course poursuite sur les sentiers en balcon des Belleville.
- **VT Family Fun Marche - dimanche 7 août** : une balade festive à faire en famille ou entre amis. Près de 10 km de randonnée mène les participants jusqu'au Lac du Lou, rythmés par des rencontres étonnantes et des surprises.

- **VT Boost Camp - du 8 au 12 août** : "Recharger ses globules, apprendre à gérer l'effort et mieux descendre" sont les trois lignes directrices données par Julien Chorier, multiple vainqueur d'Ultra Trail, et par Jean-Pierre Camm, coach sportif.
- **Conférence "L'entraînement en altitude" le lundi 8 août** : Julien Chorier partagera son expérience et ses recherches sur les bénéfices physiologiques procurés par l'altitude, la gestion de l'effort, la récupération et la préparation.
- **Ateliers cuisine "Gastronomie et performance" le mardi 9 août** : les coureurs passent en cuisine et suivent les recettes énergétiques et diététiques de Jean Sulpice, chef doublement étoilé de Val Thorens.

Inscriptions aux courses sur le site de la SOGEVAB : <http://boutique.sogevab.com/fr/valthorens-centrespportifspa/97-valthotrophy.html> ou sur place le jour même **des courses avec un certificat médical daté de moins d'un an.**

LES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

PATRIMOINE

- **Musée de Saint-Martin** : ouvert les dimanches et lundis de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30, le 15 août de 14h à 18h30.
- **Moulin de Burdin** : ouvert tous les mercredis du 6 juillet au 24 août 2016 avec visites commentées gratuites à 10h et 11h.
- **Sanctuaire Notre Dame de la Vie** : visite libre tous les jours de 9h à 17h (accès principal ouvert, chœur protégé par des grilles).
- **Circuit du patrimoine "Vie d'antan"** : au départ de l'église de Saint-Martin, découverte gratuite du vieux village avec parcours interactif de 12 étapes commentées et illustrées.
- **Circuit guidé "La Vallée des Belleville côté Baroque"** : au départ du sanctuaire Notre Dame de la Vie, les mercredis 13 et 27 juillet, 10 et 24 août 2016 de 15h à 18h.
- **Visite guidée "L'aventure des Menuires"** : les mercredis 20 juillet, 3 et 17 août 2016 de 10h30 à 12h.
- **Saint-Martin en scène** : le 20 juillet 2016, soirée cinéma en plein air avec projection du film "Astérix, le domaine des dieux" d'Alexandre Astier.

EXPOSITIONS

- **Du 1^{er} au 22 juillet 2016** : mise en lumière du sanctuaire de Notre Dame de la Vie, à la bibliothèque municipale
- **Du 2 au 30 juillet 2016** : "Les vies du bâti d'alpage" par le Parc national de la Vanoise, à la Maison du Tourisme de Saint-Martin
- **Du 1^{er} au 26 août 2016** : "Peintures de Catherine Brenon", à la Maison du Tourisme de Saint-Martin.

LES OFFICES RELIGIEUX

- **Eglise de Saint-Martin-de-Belleville** : En juillet, pas de messe. Dimanches 14 et 28 août : messe à 10h30. Dimanches 4 et 25 septembre : messe à 10h30.
- **Sanctuaire Notre Dame de la Vie** : Dimanche 10 juillet : bénédiction et inauguration du sanctuaire à partir de 10h. Dimanches 17 et 24 juillet : messe à 10h30. Dimanche 31 juillet : ADAP (Assemblée dominicale en l'absence de prêtre). Dimanches 7 et 15 août : messe à 10h30. Dimanche 11 septembre : messe à 10h30 (fête patronale).
- **Plan de l'Eau des Bruyères** : Dimanche 21 août : messe à 10h30.



BRÈVES

➔ LA GENDARMERIE A BESOIN DE VOUS !

Lorsque vous lisez la presse ou regardez les informations vous constatez que les belles arrestations se font grâce à des renseignements. Or, chacun de son côté, dans son village, voit tout ce qui se passe et est au courant. Nous vous demandons de nous renseigner de nous informer. Grâce à vous, nous lutterons tous plus efficacement contre les délinquants.

Alors parlez-nous, appelez-nous ! Nous avons un dispositif "participation citoyenne" qui fonctionne avec vous. Ce n'est pas de la délation, il s'agit juste de mettre au courant votre gendarme local de ce que vous voyez au quotidien. Cela peut éviter des cambriolages ou d'autres faits. Le petit élément que vous voyez peut vous sembler anodin. Mais pour nous, il peut s'avérer primordial.

Venez vous renseigner à la brigade et inscrivez-vous en mairie ou auprès de nous.

De plus je vous rappelle que la gendarmerie a mis en place des dispositifs pour surveiller plus particulièrement vos maisons ou vos entreprises l'été lors de vos absences. La tranquillité vacances, cela fonctionne ! Contactez-nous !

Nous sommes là pour vous, au service de la population, n'hésitez pas à venir nous voir !

Bon été à tous.

Major Riquet

➔ SANTÉ : OUVERTURE DU CABINET MÉDICAL DU DOCTEUR GIRARD

Le cabinet du docteur Girard, qui remplace le docteur Guillot, est désormais ouvert à l'année. Pour connaître les horaires d'ouverture, se référer au livret encarté dans ce bulletin.

Contact : Cabinet médical du Pelvoux
Tél. 04 79 00 00 35.

Bibliothèque municipale : Le plaisir de la lecture dès le plus jeune âge

Pour sensibiliser les familles au plaisir de la lecture et favoriser ainsi la complicité parents-enfants, l'équipe de la bibliothèque municipale a participé, comme chaque année, à **l'opération "Premières Pages"** ①. Dès sa naissance, le bébé est sensible à la musique des mots et au mouvement du visage de ses parents. Il aime entendre leurs voix qu'il connaît bien et cela le rassure. L'enfant grandit d'histoires en histoires et se construit avec ce qu'il vit et ce qu'il lit.

Le vendredi 17 juin 2016, en partenariat avec le Département de la Savoie, Savoie-Biblio, la CAF et avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication, cette opération a permis de souhaiter la bienvenue à tous les petits Belvillois nés ou adoptés en 2015, en leur offrant l'album "Cui-Cui" de Marine Rivoal, Ed. du Rouergue, un ouvrage magnifiquement illustré. Toute l'équipe de la bibliothèque s'est mobilisée dans la bonne humeur pour donner une interprétation dynamique de cet album, en utilisant l'animation de Savoie Biblio. Huit familles présentes ont ainsi pu profiter d'un moment de douceur autour des livres.

Un goûter a suivi cette animation, avant de procéder à la **remise des prix du concours de poésie** ② organisée à l'occasion du Printemps des poètes, en mars 2016. Après avoir lu leur poème (tous sont consultables sur le site www.lesbelleville.fr, rubrique Bibliothèque), les gagnants se sont vus remettre en cadeau un livre sur la poésie.

Le vendredi 17 juin 2016, Michèle la conteuse et Natacha se sont rendues **à l'école de Villarlurin** ③ pour raconter des histoires aux plus jeunes et enrichir le fond propre de documents de l'école.

Une **table thématique sur Notre Dame de la Vie** est à découvrir dès début juillet à la bibliothèque ; c'est une manière de participer à la journée du 10 juillet : inauguration des travaux de restauration du sanctuaire de Notre Dame de la Vie.

Un **échange de documents sonores** est prévu le 7 juillet 2016 à la médiathèque de La Léchère. Il permet chaque année d'enrichir le stock de CD audio en proposant des CD musicaux, des romans lus, des documentaires.

➔ NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES !

Nous prévoyons une ouverture supplémentaire le lundi de 15h à 18h30 afin d'améliorer l'accueil de nos lecteurs. Cette permanence sera tenue uniquement par des bénévoles. Toute personne intéressée peut contacter Natacha Laissus au 04 79 00 10 09 ou vie.associative@lesbelleville.fr, ou bien encore venir la rencontrer directement à la bibliothèque.

Rappel des horaires d'ouverture actuels :

- le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h30,
- le vendredi de 15h00 à 18h30.

LES ACTIVITÉS DU CLUB DES AÎNÉS LES MYOSOTIS



UN REPAS DANSANT LE 16 AVRIL 2016

Le samedi 16 avril, le club "Les Myosotis" organisait pour la première fois un repas dansant, ouvert à tous. Cette soirée se voulait être à l'image du dynamisme du club. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître ! 4 générations ont en effet dansé au son de l'accordéon de Valérie, après s'être délectées d'une choucroute succulente concoctée par Seb Gourmet Traiteur. L'enthousiasme et la vitalité des "tamalous" qui virevoltaient sur la piste de danse en ont étonné plus d'un ! Les jeunes ont pris plaisir à se mêler aux danses en ligne et ont été ravis de passer une très bonne soirée. En partant, tous se sont promis de revenir l'an prochain ...

SOUS LE SOLEIL D'ITALIE : VOYAGE À RIMINI DU 22 AU 27 MAI 2016

A peine arrivés à l'hôtel "Paris", les participants à ce voyage ont de suite ressenti l'accueil chaleureux de leurs hôtes, une famille passionnée par son travail, son pays et possédant le sens de l'hospitalité. C'est avec cette passion que "la Mamma" et son fils Diégo leur ont fait découvrir la fabrication de la "pasta" et que Loris, le père, la région de la Romagne.

Le 1^{er} jour les a ainsi conduits à Cesenatica où ils ont pu flâner sur le port. Michel, chauffeur chevronné et fort sympathique, les a ensuite baladés à travers le "jardin de la Romagne" jusqu'au village médiéval de Longiano, où ils ont pu admirer les scènes animées de la bible dans l'enceinte même du monastère, ainsi que le panorama sur les vignobles de la Romagne. Mercredi a été une longue journée passée au-delà des Apennins, entre l'Umbria et la Toscane. A Passignano, une promenade s'est imposée dans les rues de ce magnifique village médiéval situé au bord du lac de Trasimeno, d'une superficie de 128 km². Puis l'excursion s'est poursuivie jusqu'à Assise, ville renommée, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO où ils ont visité la basilique et sa crypte

dans laquelle repose Saint François d'Assise. Sur le chemin du retour, une halte était prévue à Gubbio, célèbre pour son "Corso dei Ceri" (course des cierges), fête impressionnante, mystérieuse, très ancienne, et qui perdure tous les 15 mai.

Une virée en bateau sur la mer Adriatique était également programmée : après avoir découvert le front de mer bordé d'hôtels et de parasols sur des centaines de kilomètres, un petit tour en "Rosalie" était prévu pour certaines, le shopping et les dégustations de "gelati" pour d'autres. Le dernier jour a été dédié à la ville de Sanarcangelo, avec sa forteresse placée sur un piton, son marché et son cimetière très surprenant et impressionnant, ainsi qu'à la visite de la république de San Marino, 3^e plus petit état indépendant d'Europe après le Vatican et Monaco.

Il était temps de reprendre la route vers la France et de retrouver les montagnes, la tête pleine de souvenirs de ces quelques jours passés dans une ambiance fort sympathique et ... sous un soleil bien apprécié !

SORTIE AU LAC DE PALADRU, LE 23 JUIN 2016

32 adhérents du club ont choisi la destination du lac de Paladru, pour une journée de détente. Sur le parcours, la visite du château de Virieu s'est imposée : cette impressionnante maison forte, édifiée entre le XI^e et le XVII^e siècle, les a étonnés par son caractère militaire, son jardin à la française, et la chambre en damas rouge aménagée pour Louis XIII. L'après-midi, ils sont partis à la découverte des "secrets du Lac Bleu", lieu chargé d'histoire et de légendes.

Le périple s'est terminé avec la visite du musée archéologique, qui présente les méthodes d'exploration du lac ainsi que les objets retrouvés, prouvant l'existence de deux villages envahis par les eaux : l'un au néolithique et l'autre en l'an 1000.

Ce circuit a été riche en découverte et a permis de passer une journée très agréable.

ETAT CIVIL

→ NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE AUX NOUVEAUX BELLEVILLOIS

- **Morine**, chez Lucas Millieret et Aurélie Husson, le 14 février 2016,
- **Antonin**, chez Jérémie Reynard et Anne-Lyse Roman, le 2 mars 2016,
- **Charly**, chez Arnaud Hudry et Amélie Penz, le 19 mars 2016,
- **Zoé**, chez Mme et M. Martial Vuillemin, le 5 avril 2016,
- **Léonie**, chez Théophane Zlatiew et Marie Besse, le 9 mai 2016,
- **Candice**, chez Olivier Mainaz et Amélie Simond, le 11 mai 2016,
- **Georgia**, chez Damien Dujean et Alexandra Journe, le 12 mai 2016,
- **Pauline**, chez Guy-Laurent Marie et Hélène Besloy, le 19 mai 2016,
- **Rose**, chez Mathieu Hustache et Eliette Michel, le 25 mai 2016,
- **Maria**, chez Mme et M. Vladimir-Traian Cucos, le 31 mai 2016,
- **Hippolyte**, chez Mme et M. Antoine Martin, le 13 juin 2016,
- **Lison**, chez Rémi Guyot et Angélique Farison, le 16 juin 2016.

→ NOUS ADRESSONS NOS VŒUX DE BONHEUR AUX NOUVEAUX ÉPOUX

- **Stéphane Ruff et Elodie Bodin**, le 24 février 2016,
- **Nicolas Vandel et Caroline Rauber**, le 1^{er} avril 2016,
- **Gérard Pédron et Annie Bal**, le 5 avril 2016,
- **Johann Barkatz et Elise Duroy**, le 15 avril 2016,
- **Mathieu Souchal et Jessika Donega**, le 14 mai 2016,
- **Vladimir-Traian Cucos et Cosmina Oprea**, le 21 mai 2016,
- **Nicolas Barnand et Elodie Bridelance**, le 25 juin 2016.

→ NOUS PARTAGEONS LA DOULEUR DES FAMILLES DE

- **Jean-Luc Hudry**, le 24 février 2016,
- **Juliette Jay veuve Rey**, le 3 mars 2016,
- **Juliette Maria Caroline Jay veuve Jay**, le 21 mars 2016,
- **René Morin**, le 28 mars 2016,
- **Joseph Eybord**, le 12 avril 2016,
- **Colette Bontemps veuve Forveille**, le 28 avril 2016,
- **Serge Guiral**, le 29 mai 2016.



Belleville

**COMMUNE
DES BELLEVILLE**

Tél. : 04 79 08 96 28

Fax : 04 79 08 90 01

www.lesbelleville.fr

Courriel : mairie@lesbelleville.fr

